



Page 23

«Certains leaders n'étaient pas au top»

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3479 - Mercredi 4 février 2015 - Prix : 10 DA

Béjaïa

La pénurie de carburant persiste

Page 24

Alger destination de hauts responsables étrangers

Economie et terrorisme au centre des discussions

Page 3

Makr Makri

Par Mohamed Habili

Abderrazak Makri, qui au passage met au défi Aboudjerra Soltani de lui reprendre la direction du parti, explique son offre de dialogue au pouvoir, et d'abord à ceux qui ne reviennent toujours pas de ce revirement chez lui, par une considération d'opportunité. Ce serait d'après lui le bon moment de dialoguer avec le pouvoir parce qu'il serait dans un état de grande faiblesse, miné qu'il serait par une grave crise politique. Il faut le reconnaître, en elle-même la méthode ne manque pas d'habileté. C'est une bonne politique en effet d'amener à la négociation l'adversaire quand ses forces ont beaucoup décliné non quand elles sont encore entières. Elle est d'autant plus recommandée qu'au départ le rapport de force est nettement en faveur de l'adversaire. Seulement on peut se demander si dans ces conditions il s'agit vraiment d'aller dialoguer avec lui, et non pas plutôt de lui donner l'occasion de présenter sa reddition. Par ailleurs, on avait cru jusque-là que le dialogue était un choix stratégique du MSP, non une tactique dictée par les circonstances, et seulement si elles sont favorables. Quoi qu'il en soit, l'offre étant faite, il s'agit de savoir si elle va être suivie d'effet, si le bord à qui elle est destinée va se montrer intéressé par elle. Vu son état de faiblesse, dû à la profonde crise qu'il est censé traverser, il ne devrait pas avoir le choix. Il se hâterait de saisir la perche qui lui est ainsi tendue. Un pouvoir transcendé par sa crise, c'est un peu comme une personne qui se noie, sauf que c'est dans son propre jus : il s'agrippe d'instinct à tout ce qui se trouve à sa portée, serait-ce à un fétu de paille.

Suite en page 3

L'Intersyndicale maintient le mot d'ordre de grève

Le bras de fer durcit entre Benghebrit et syndicats



PH: M. ZALOUKI / A.



L'Intersyndicale persiste et signe, le mot d'ordre de grève de deux jours prévue les 10 et 11 février prochains est maintenu. Le porte-parole du Conseil des lycées d'Algérie (CLA), Idir Achour, que nous avons joint hier par téléphone, nous a assuré que la pression sera maintenue jusqu'à «la prise en charge effective des doléances».

Lire page 2

Le MAE sahraoui au sujet du Forum de Crans-Montana à Dakhla

Une «violation» du droit international

Page 4



Un programme riche et varié pour l'anniversaire

Cinémathèque algérienne, cinquante ans d'âge

Page 13

Education en Algérie Le rapporteur onusien évoque les lacunes dans la qualité

LE RAPPORTEUR spécial onusien sur le droit à l'éducation du Conseil des droits de l'homme, Kishore Singh, a souligné, mardi à Alger, l'impératif pour l'Algérie de répondre à la qualité de l'éducation, en vue de renforcer les acquis réalisés dans ce domaine. «C'est la qualité de l'éducation qui est le plus grand défi de l'Algérie dans ce domaine. Le gouvernement doit, en effet, répondre de toute urgence à l'impératif de la qualité de l'éducation. Cela nécessite une refonte de la pertinence et de la qualité de l'enseignement», a estimé M. Singh, à l'occasion d'une conférence de presse qu'il a animée à l'issue de sa mission en Algérie. Tout en recommandant de «rehausser» le niveau d'acquisition scolaire, le rapporteur onusien a recommandé notamment «l'amélioration de la formation des enseignants, (...) pour transmettre les valeurs de droits de l'homme et de citoyenneté démocratique». Il a ajouté que l'une des «faiblesses» du système éducatif en Algérie réside dans «l'insuffisance d'indicateurs, indispensables pour le suivi et l'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation du droit à l'éducation pour tous». M. Singh a préconisé également de trouver des solutions aux problèmes de l'abandon scolaire, du redoublement et de la surcharge dans les écoles.

Concernant les enfants les plus vulnérables, il a noté que des «réformes doivent être engagées afin que leur accès à l'éducation soit amélioré», précisant que cela est «urgent» notamment pour les enfants porteurs de handicap. Soulignant, par ailleurs, l'engagement du gouvernement algérien à poursuivre ses actions pour améliorer la qualité du système national d'éducation, le rapporteur onusien a rappelé qu'une «grande priorité» a été donnée à ce secteur, de même qu'un processus général de démocratisation de l'éducation a été engagé. Il a salué, à ce propos, les efforts accomplis par l'Algérie dans la réalisation du droit à l'éducation «tant au niveau des infrastructures scolaires et universitaires, que des moyens alloués» à ce secteur. Il a cité, entre autres, la taux de scolarisation au niveau primaire qu'il a qualifié d'«excellent», la parité garçons-filles, ainsi que la stratégie nationale d'alphabétisation (2007-2016) et sa mise en œuvre, relevant qu'il est «remarquable» qu'en conformité avec ses obligations internationales et constitutionnelles, le gouvernement algérien «assure la gratuité de l'éducation à tous les niveaux». Selon l'invité de l'Algérie, il s'agit de «préserver ces acquis fondés sur le concept de l'éducation comme bien public», considérant qu'il serait «important» d'élaborer une loi qui remplacerait le décret exécutif du 24 mars 2004 fixant les conditions de création, d'ouverture et de contrôle des établissements privés d'éducation et d'enseignement.

Kamel L./APS

Par Meriem Benchaouia

L'Intersyndicale maintient le mot d'ordre de grève

Le bras de fer durcit entre Benghebrit et syndicats

■ L'Intersyndicale persiste et signe, le mot d'ordre de grève de deux jours prévue les 10 et 11 février prochains est maintenu. Le porte-parole du Conseil des lycées d'Algérie (CLA), Idir Achour, que nous avons joint hier par téléphone, nous a assuré que la pression sera maintenue jusqu'à «la prise en charge effective des doléances».



Phs/D. R.

«**L**es sept syndicats de l'alliance de l'Education nationale ont réitéré le maintien de leur débrayage, en menaçant de durcir le ton et d'entamer une grève ouverte jusqu'à la satisfaction de leur 12 revendications», a-t-il dit. Faisant partie de l'Intersyndicale, le CLA a aussi déposé son préavis de grève.

Tout en dénonçant un «mépris» de la tutelle, le secrétaire général a justifié le recours à la grève en soulignant que «sans la pression, on ne peut rien arracher». Il a relevé également que le dialogue avec la ministre ne s'est traduit que par des «promesses». «La balle est dans le camp de la ministre de l'Education, s'il n'y a pas de résultats, on recourra nouveau à la grève», a-t-il ajouté. Dans une lettre adressée à la ministre Nouria Benghebrit, le CLA motive sa requête par l'insatisfaction de nombreuses revendications clairement formulées par l'Intersyndicale de l'éducation composée également de l'Unpef, du Satef, du Snte, du Snapap, du Snapest et du Snaep. Le porte-parole du syndicat souligne les revendications et les problèmes qui n'ont pas été réglés depuis plusieurs mois. Le premier point est relatif à la revendication d'une promotion automatique de l'enseignant tous les 5 ans avec une réduction du nombre d'heures de travail par semaine. Dans son préavis de grève adressé à la

ministre, le CLA demande l'application du critère de l'expérience de toutes les opérations de promotion d'une catégorie à une autre. Une mesure que les syndicats veulent faire élargir à tous les corps du secteur de l'éducation. La re-classification des professeurs de l'enseignement technique dans la catégorie des professeurs de l'enseignement secondaire (PES). Le CLA met en avant également une autre revendication des enseignants, à savoir le droit à une année sabbatique avec le maintien du salaire de base. Il demande, en outre, la régularisation de tous les ensei-

gnants vacataires avant le concours prévu en mars prochain. Le CLA rappelle également la non-satisfaction de la revendication relative au retour à l'enseignement technique et la révision du système éducatif. Ce syndicat, dont les revendications sont les mêmes que toutes les autres organisations actives dans le secteur, demande la levée de toutes les pressions sur l'exercice syndical et la consolidation du droit de grève. Pour le CLA, la balle est dans le camp du ministère qui a eu à reconstruire les syndicats et à prendre connaissance de leurs revendications. Pour sa

part, le président de l'Union nationale des professionnels de l'éducation et de la formation (Unpef), Sadek Dziri, a fait savoir, lors d'une conférence de presse, que les partenaires sociaux étaient déterminés à entamer une grève car le ministère n'a pas pris en considération certaines revendications lors de la signature de l'instruction ministérielle n° 004 du juillet dernier, notamment celles relatives aux enseignants ayant suivi une formation après le 3 juin 2012, privés de promotion au rang d'enseignant formateur et aux économistes privés, eux aussi, de la prime pédagogique. **M. B.**

Benghebrit appelle les partenaires sociaux à ne pas «perdre espoir»

PRÉCONISANT l'élaboration d'un pacte entre les deux parties, la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a appelé, hier, les partenaires sociaux à «ne pas perdre espoir» quant à la prise en charge de leurs revendications socioprofessionnelles. Dans un entretien accordé à l'APS, M^{me} Benghebrit s'est dit «consternée et triste» de constater que les syndicats réagissaient avec empressement à travers le recours machinal à la grève, nonobstant les rencontres tenues récemment entre les deux parties «à la faveur de débats et d'un dialogue constructifs», appelant ces syndicats à «ne pas perdre espoir quant à la prise en charge de leurs préoccupations socioprofessionnelles». «Le ministère de l'Education s'attelle à la mise en œuvre de ce qui a été convenu de concert avec le gouvernement, et cela nécessite du temps car il s'agit d'un dossier lourd qui concerne plus de 40% des travailleurs du secteur», a-t-elle affirmé. Pour ce qui est des questions en suspens, la ministre a précisé que ces dossiers «qui font actuellement l'objet d'examen, impliquent d'autres parties», précisant qu'elle avait préconisé l'élaboration d'un pacte entre son département et les syndicats, où seraient évo-

quées les préoccupations des travailleurs, dont «l'examen et la prise en charge doivent prendre le temps qu'il faut». La première responsable du secteur a, d'autre part, déploré le fait que les revendications socioprofessionnelles aient pris le dessus au détriment du volet éducatif, contrairement à ce que prévoient les lois qui consacrent le droit de l'enfant à l'éducation. En réponse à une question sur la position du ministère de l'Education concernant les syndicats qui recourent à la grève chaque fois que leurs revendications ne sont pas prises en charge, M^{me} Benghebrit a tenu à préciser que son département «est tenu d'appliquer la loi, mais nous privilégions aussi le dialogue et les rencontres de conciliation dans le cadre de réunions en aparté avec les syndicats protestataires», a-t-elle ajouté. Le ministère de l'Education «recourra à l'arbitrage si le dialogue engagé il y a deux jours avec les partenaires sociaux n'aboutit pas», a poursuivi la ministre, soulignant que le fait d'«entrer dans une grève de manière sauvage remet en question la plénière de la règle de droit».

M.B./APS

Alger destination de hauts responsables étrangers

Economie et terrorisme au centre des discussions

■ Dans un contexte régional «instable», notamment dans des régions maghrébine et sahélienne, Alger reste la destination de hauts responsables de plusieurs pays, vu son positionnement stratégique.



Par Nacera Chennafi

Ces derniers mois, l'Algérie est devenue une destination inscrite au centre des agendas de visites de hauts responsables, notamment européens, africains et maghrébins. Dans ce cadre, le nouveau président tunisien, Béji Caid Essebsi, effectuera à partir d'aujourd'hui une visite d'Etat de deux jours en Algérie, à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Selon un communiqué de la Présidence de la République, cette visite offrira l'occasion aux deux chefs d'Etat de se pencher sur les voies et moyens de consolider les liens historiques de fraternité et de solidarité active entre les peuples algérien et tunisien, et de dynamiser davantage la coopération entre les deux pays, au bénéfice de leur développement mutuel et au service de la construction de l'Union du Maghreb arabe. D'autre part, la même source indique que la rencontre permettra aussi aux présidents Bouteflika et Caid Essebsi de poursuivre la concertation et

la coordination entre l'Algérie et la Tunisie sur des questions d'intérêt commun, notamment au niveau des régions maghrébine et sahélienne, ainsi que de la nation arabe. Il est à noter qu'un nombre important de pays situés dans ces régions sont touchés par la violence et l'instabilité depuis le début de ce qui est appelé par les médias occidentaux «le printemps arabe». La stabilité de l'Algérie et de toute la région maghrébine et sahélienne est liée au retour de la paix dans ces pays, notamment le Mali et la Libye sans oublier le malheur de la nation arabe avec ce qui se passe en Syrie, en Irak, à Bahreïn et autres. La Tunisie était le premier pays à s'inscrire dans le contexte de «printemps arabe» avec ce qui a été appelée «la révolution du Jasmin». A l'inverse de la Libye, ce pays semble retrouver la stabilité maintenant qu'il a franchi l'étape des élections présidentielles par laquelle les Tunisiens ont choisi de se débarrasser du modèle «islamiste». Cependant, quatre ans après sa révolution, la Tunisie cherche à reconstruire son économie et retrouver son

positionnement dans la région maghrébine. Le nouveau président tunisien, Béji Caid Essebsi avait déclaré après son élection que sa première visite externe comme chef d'Etat sera l'Algérie. En dehors des enjeux politiques qui lient les deux pays, économiquement, les échanges entre les deux pays se situent autour d'un milliard d'euros. Pour rappel, les présidents «élus» après les événements du «printemps arabe» se sont rendus en Algérie pour leur première visite à l'étranger. C'est le cas du président égyptien, Abdelفتاح Al-Sissi qui avait rencontré le 24 juin dernier, à Alger, le président Bouteflika. Les deux chefs d'Etat se sont entretenus sur «la promotion des relations de fraternité et de coopération qui existent entre les deux pays» et des «questions liées à la situation dans le monde arabe et en Afrique, notamment». Il y a aussi la question du terrorisme, ce «problème» qui nécessite «une coordination des positions» et des efforts communs pour lutter ensemble contre ce phénomène, a-t-il indiqué. Il est souligné que ce pays n'en finit toujours pas avec la violence.

Pour la Libye, l'Algérie continue ses efforts pour l'aboutissement du dialogue entre Libyens et du côté du Mali, l'Algérie prépare le 5^e round du dialogue inter-malien malgré les affrontements enregistrés au Nord-Mali. Pour sa part, le président béninois a entamé lundi une visite d'Etat de trois jours en Algérie, à l'invitation du président Bouteflika. A cette occasion, il a été souligné la nécessité de tenir le forum économique algéro-africain avant fin 2015. Auparavant, Alger avait accueilli le chef de la diplomatie italienne Paolo Gentiloni. Cette visite a affirmé la convergence de vues sur les questions internationales, dont la crise libyenne. Paolo Gentiloni évoque le dialogue entre Rome et Alger sur la question du terrorisme qui se déroule dans le cadre du comité de haut niveau. Cependant pour le projet du Galci qui n'a pas pu être concrétisé, le ministre italien dira que son pays retient ce projet en ayant à l'esprit toute la difficulté dans la diversification des ressources énergétiques.

N. C.

LA QUESTION DU JOUR

Makr Makri

Suite de la page une

On ne devrait donc pas attendre longtemps avant que le pouvoir, par l'un ou l'autre de ses représentants, annonce son acceptation de l'offre de dialogue. Mais supposons quand même qu'il n'en fasse rien, qu'il ne dise rien, qu'il ignore la proposition, qu'il se détourne de la perche qui lui est tendue, aussi grands que puissent être son risque de noyade et sa crise. Or cette supposition est si peu gratuite que c'est probablement elle qui va se concrétiser. On a de la peine en effet à voir le FLN, et même le RND, sans même parler de ceux qui sont en responsabilité, faire savoir qu'ils sont effectivement impatients d'entamer le dialogue proposé par le MSP. Déjà qu'ils n'ont pas repoussé l'initiative du FFS, après tout elle aussi en forme d'invitation de dialogue, que par respect pour Aït Ahmed. Visiblement ils n'ont pas compris ce que l'on voulait d'eux exactement. Qu'ils se sabordent ? Qu'ils partagent le pouvoir ? Qu'ils aident leurs adversaires à déposer leur président ? Qu'ils aillent à de nouvelles élections quand rien à leurs yeux ne le justifie ? A vrai dire, toutes ces demandes leur paraissent peu sérieuses, déconnectées de la réalité. Là-dessus survient une deuxième offre de dialogue, et qui se présente bien plus que la première comme une dernière chance qui leur est accordée généreusement, quand eux-mêmes ne demandaient rien de tout cela. Ils sont en train de se noyer dans un oued, et leurs adversaires sont sur les berges qui les regardent. Ils pourraient les laisser à leur terrible sort, mais grands seigneurs, ils veulent cependant les sauver, et à cet effet leur jettent des bouées. Seulement voilà, ils ne se reconnaissent pas dans cette situation désespérée. La réalité de leur point de vue ce serait plutôt le tableau inverse : eux qui se trouvent au sec, et les opposants qui sont en train de se noyer. Pour revenir à Makri, s'il est un bon tacticien, ce n'est pas dans son rapport au pouvoir qu'il le prouve, mais en interne, envers ses opposants dans le parti. Son offre de dialogue pourrait bien être une machine de guerre dirigée exclusivement contre son rival Soltani, en ce sens qu'elle n'est pas faite pour être acceptée mais pour être refusée justement. Ou mieux encore, ignorée.

M. H.

Le MAE italien Paolo Gentiloni

«Donner une nouvelle dimension au partenariat algéro-italien»

Le ministre italien des Affaires étrangères a mis en avant, lundi à Alger, l'amitié «solide» qui existe entre l'Algérie et l'Italie et leur volonté commune de faire de leurs relations stratégiques un «cas exemplaire». En visite de travail dans notre pays, Paolo Gentiloni a affirmé, à l'issue de sa rencontre avec le Président Bouteflika que «l'audience que m'a accordée le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a permis de confirmer, encore une fois, l'amitié solide et les relations stratégiques entre l'Algérie et l'Italie, ainsi que la volonté commune de faire de ces relations un cas exemplaire».

Cette visite du MAE italien dans notre pays est également en prévision de la tenue de la troisième réunion algéro-italienne de haut niveau, au cours du premier semestre de l'année en cours, a-t-on souligné dans un communiqué du MAE algérien. Cette réunion sera organisée, précise-t-on, en application du Traité d'Amitié, de Coopération et de bon voisinage, qui a été conclu entre les deux pays en janvier 2003. Au plan économique, le MAE italien a indiqué avoir évoqué avec le Président Bouteflika la nécessité de donner une «nouvelle dimension» au partenariat algéro-italien dans plusieurs sec-

teurs. Jointe par téléphone, la responsable du service de presse de l'ambassade d'Italie en Algérie a expliqué : «Nous sommes en train de travailler sur les préparatifs de la troisième réunion de haut niveau», ajoutant que «rien n'est encore officiel concernant les accords bilatéraux devant être signés lors de cette réunion». M^{me} Alice Marziali fera par ailleurs savoir que pour l'heure «aucune communication ayant trait au volet économique et relations bilatérales en la matière n'est à l'ordre du jour». En septembre dernier, Giuseppe Agostinacchio, président de l'Agence italienne pour le com-

merce extérieur (ICE), qui est une section de l'ambassade d'Italie dans notre pays, avait déclaré dans une interview à un média algérien qu'«aujourd'hui, nos échanges commerciaux se sont un peu affaiblis en raison de la concurrence, notamment chinoise, ainsi que la présence et la réputation historique des produits français sur le marché algérien». «Ces facteurs ont un peu compliqué notre mission en Algérie», a-t-il confié, avant d'ajouter que «d'ailleurs, nous sommes en train de raccourcir les distances commerciales entre l'Algérie et l'Italie afin d'encourager les entrepreneurs des

deux pays à investir sans contraintes. Ce qui est sûr, le produit italien sera toujours une référence pour le consommateur ou les investisseurs algériens». Rappels que la seconde réunion de haut niveau entre les deux pays a eu lieu à Alger en novembre 2012, où l'occasion a été de «réaffirmer la volonté politique des deux dirigeants de faire de la relation algéro-italienne un modèle de coopération mutuellement bénéfique et de concertation régulière dans la zone euro-méditerranéenne», selon la déclaration finale de la réunion.

Massinissa Benlakehal

Le MAE sahraoui au sujet du Forum de Crans-Montana à Dakhla

Une «violation» du droit international

■ «Nous dénonçons à nouveau la tenue du forum de Crans-Montana prévue dans un territoire sahraoui occupé, qui est une violation du droit international», a déclaré M. Ould Salek lors d'une conférence de presse animée au siège de l'ambassade sahraouie.

Par Ghani H.

La tenue prévue du Forum de Crans-Montana dans la ville occupée de Dakhla (Sahara occidental) le mois de mars prochain est une «violation» du droit international, a affirmé mardi à Alger le ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Salek.

«Nous dénonçons à nouveau la tenue du forum de Crans-Montana prévue dans un territoire sahraoui occupé, qui est une violation du droit international», a déclaré M. Ould Salek lors d'une conférence de presse animée au siège de l'ambassade sahraouie.

Il a souligné que la tenue de ce Forum dans un territoire sahraoui occupé est «en contradiction avec les objectifs de l'organisation elle-même qui œuvre à instaurer la paix dans le monde et à travailler pour le rapprochement des sociétés économiques».

«Par l'organisation de ce Forum, dont un des propriétaires réside entre Monaco et Marrakech, le Maroc essaye de légitimer son occupation illégale» du Sahara occidental, a ajouté le MAE sahraoui.

La tenue du Forum de Crans-Montana dans la ville de Dakhla occupée et la conclusion d'accords avec des sociétés étrangères pour l'exploitation des ressources naturelles du peuple sahraoui «sont tous des manœuvres du Maroc pour essayer d'amener la communauté internationale à accepter le fait accompli», a poursuivi M. Ould Salek.

Il a tenu à préciser que le gouvernement sahraoui «n'est pas contre la tenue de ce forum au Maroc ou dans un autre Etat africain». M. Ould Salek a saisi cette occasion pour saluer la position de l'Union africaine (UA) qui avait lancé samedi, lors du Sommet d'Addis-Abeba, un appel aux pays membres et à toutes les organisations de ne pas participer au Forum de Crans-Montana.

L'UA avait demandé aussi à l'Organisation internationale



Mohamed Salem Ould Salek

suisse Crans-Montana et à toutes les autres organisations d'annuler la réunion prévue dans la ville occupée de Dakhla.

Pour l'organisation panafricaine, l'organisation de toute conférence internationale dans les circonstances actuelles au Sahara

occidental «est en contradiction avec les efforts fournis par la communauté internationale pour résoudre le conflit au Sahara occidental et ne peut engendrer qu'un climat de confrontation sur ce territoire».

Par ailleurs, M. Ould Salek a

salué l'annonce de l'UA d'organiser des activités dans les territoires sahraouis libérés en solidarité avec le peuple sahraoui dans sa lutte pour la liberté et l'indépendance.

G. H./APS

Autodétermination au Sahara occidental Ould Salek appelle l'ONU à accélérer l'organisation du référendum

LE MINISTRE sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Salek, a indiqué mardi à Alger que le peuple et le gouvernement sahraouis attendaient de l'envoyer personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Christopher Ross, et du Conseil de sécurité d'accélérer l'organisation du référendum d'autodétermination au Sahara occidental «en toute transparence, liberté et démocratie».

Le peuple et les dirigeants sahraouis «attendent de l'envoyer onusien, qui a annoncé son prochain retour dans la région, de mener à bien la mission pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental en toute transparence, liberté et démocratie», a précisé M. Ould Salek qui animait une conférence de presse au siège de l'ambassade sahraouie.

Cette mission est «claire» et elle a été signée par les deux parties (Sahara occidental et Maroc) sous

l'égide de l'ONU et de l'OUA (actuelle Union africaine), a-t-il soutenu, ajoutant que cette mission «ne saurait souffrir de retard». Les Sahraouis souhaitent que le Conseil de sécurité, qui doit soumettre son rapport sur le Sahara occidental en avril prochain, «assume ses responsabilités à l'égard de cette question et cesse sa politique d'atemporalité», d'autant, a-t-il ajouté, que «c'est le Conseil de sécurité qui a institué la Minurso (Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental) pour mettre un terme à l'occupation du Sahara occidental».

Après avoir dénoncé les manœuvres marocaines qui entravent l'application de la légalité internationale, le ministre sahraoui des Affaires étrangères a demandé aux Nations unies d'accélérer la décolonisation au Sahara occidental en fixant une échéance au référendum d'autodétermination.

R.N.

Intempéries à Boumerdès 100 agents mobilisés et 50 interventions en 48 heures

LES DERNIÈRES intempéries ont causé de nombreux dégâts sur le territoire de la wilaya de Boumerdès et notamment les pannes et coupures de courant électrique qui ont été enregistrées. Cette situation a contraint la direction de l'ex-Sonelgaz à mobiliser pas moins de 100 agents au niveau de toutes les agences implantées sur le territoire, comme a indiqué Hadda Alem sur les ondes de la radio locale.

Laquelle a précisé que 50 interventions ont été effectuées au cours des dernières 48 heures par des électriciens. Elle a ajouté que toutes les mesures ont été prises pour faire face aux vents violents. Selon elle, un plan d'urgence a été établi après la réception du dernier bulletin météo spécial (BMS). Les communes les plus touchées par les pannes et les coupures sont Timezrit, Chabet El Ameur, Cap-Djinet, Baghliya, Sidi-Daoud et aussi le quartier de Helaimiya à Boudouaou. Lesquelles ont été rétablies dans les délais hormis les pannes individuelles, a-t-elle signalé. Par ailleurs, au village de Koudiat El Arais relevant de la commune de Legata, des citoyens nous ont signalé les dégâts occasionnés à certains équipements domestiques, (réfrigérateurs, téléviseurs, démodulateurs et autres) dus aux coupures.

Force est de signaler que toutes nos tentatives pour joindre la première responsable du secteur, à travers les numéros de téléphone communiqués sur les ondes de la radio locale, pour de plus amples informations, sont restées vaines. Donc à quoi bon communiquer des numéros et inviter les citoyens à intervenir alors qu'il ne trouve pas de répondant.

A. Kichni

Saisie de kif traité et de comprimés de psychotropes

LES GENDARMES de la brigade de Benchoud, à 50 km à l'est du chef-lieu de wilaya Boumerdès, ont interpellé, dans un barrage de contrôle, trois personnes à bord d'un véhicule. La fouille dudit véhicule a permis aux gendarmes de trouver 700 grammes de kif traité et 4 717 comprimés de psychotropes soigneusement dissimulés dans un sac en plastique. Cette opération, faut-il le signaler, a été planifiée suite à des informations parvenues au numéro vert de la Gendarmerie nationale «10 55». Dérérés au parquet, les mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt au centre de rééducation de Bordj-Menaïel par le procureur de la République, près le tribunal de Dellys, pour les chefs d'inculpation de détention et commerce de drogue et de stupéfiants.

A. K.

Tizi Ouzou

Une nouvelle carte sanitaire de la wilaya mise en œuvre

Une nouvelle carte sanitaire de la wilaya de Tizi Ouzou sera prochainement mise en œuvre, telle la mesure annoncée par le directeur local de la santé et de la population (DSP) Mustapha Gaceb à l'occasion de la session extraordinaire de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW) tenue lundi dernier. Selon les explications fournies par le même responsable il s'agit de la création de 10 circonscriptions de santé regroupant les structures sanitaires implantées à travers le territoire de la wilaya exceptés les Établissements hospitaliers spécialisés (EHS) tels que la psychiatrie Fernane-Hanafi et l'EHS cardio-pédiatrie Yacéf-Omar de Draâ Ben Khedda. Sinon les daires de Tizi Ouzou, Draâ El-Mizan, Boghni, Tizirt, Ouaguenoune, Ouacifs, Ain

El-Hammam, Larbaa Nath Irathen, Azazza et Azeffoune, tous les établissements publics de santé de proximité (EPSP) des localités passeront sous la coupe des circonscriptions sanitaires. Cette réorganisation dans le secteur de la santé dans la wilaya de Tizi Ouzou a pour but de remédier aux nombreuses carences dans la prise en charge de malades par les établissements publics. Par ailleurs, à l'occasion de la même session de l'APW des responsables de la santé ont rappelé les budgets colossaux consacrés au secteur, d'un côté, et de l'autre, notamment des élus ont fait état de dysfonctionnements dans les établissements sanitaires de la wilaya. Ainsi, le rapport de la commission de la santé de l'APW, relève beaucoup d'insuffisances au

niveau des pavillons des urgences et des blocs de consultations, les ruptures de stocks de réactifs ainsi que des clichés de radiographies au niveau des polycliniques, l'insuffisance de la couverture sanitaire par les spécialistes notamment en chirurgie, pédiatrie, gynécologie et médecine interne. Le même rapport fait état d'examen de radiologie, d'échographie, scanner et IRM ainsi que certains examens de laboratoire qui sont faits chez le privé au lieu du CHU Nédir-Mohamed. Lequel CHU est confronté au manque de radiologues pour faire face à la demande en la matière.

Hamid Messir

Croissance de l'économie mondiale

Les prévisions 2015-2016 revues à la baisse

■ Les pays émergents et en développement traversent une période difficile, et globalement, la baisse des prix du pétrole ne suffira pas pour compenser les effets négatifs de la faiblesse de l'investissement et de la diminution de la croissance potentielle dans la plupart des grands pays.

Par Magda Malek

Le FMI (Fonds monétaire international) a présenté de nouvelles prévisions qui n'incitent guère à l'optimisme. Pour le FMI qui n'a cessé de revoir ses prévisions à la baisse depuis 2010, l'économie américaine est la seule grande économie dont les projections ont été revues à la hausse.

La reprise en zone euro et au Japon reste poussive : elle serait plus lente que prévu il y a quatre mois. Au-delà même des chiffres de la croissance mondiale, révisés à la baisse de 0,3% point à 3,5% en 2015 et 3,7 en 2016, deux caractéristiques ressortent de la mise à jour de Perspectives de l'économie mondiale (PEM) par rapport aux précédentes publiées en octobre 2014 : les



pays émergents et en développement traversent une période difficile, et globalement, la baisse des prix du pétrole ne suffira pas

pour compenser les effets négatifs de la faiblesse de l'investissement et de la diminution de la croissance potentielle dans la plupart des grands pays. Cette baisse des prix du pétrole constitue, certes, un coup d'accélérateur de la croissance mondiale, mais le FMI insiste en outre sur «l'incertitude considérable» entourant l'évolution future des prix du pétrole.

M. M.

FCE

Des propositions qui renversent la donne de la prédominance du secteur public

Sous la houlette de son président fraîchement élu par ses pairs en novembre dernier, le FCE fait de l'ouverture de certains secteurs à l'initiative privée son cheval de bataille au vu de la ronde des auditions et entretiens accordés par différents départements ministériels dont le dernier en date, e ministère de l'Industrie et des Mines. Lors de cette dernière entrevue, le président Ali

Haddad a souligné «la nécessité de l'ouverture de tous les secteurs à l'initiative privée y compris le secteur de l'énergie», en insistant aussi «sur le besoin impérieux du soutien à l'investissement national» en privilégiant notamment la préférence nationale. Pour ce faire, la création d'une agence de régulation prônée par le FCE est en conséquence indispensable dans la mesure où cette der-

nière permettra de «veiller au bon fonctionnement des activités de contrôle anti-dumping et au respect des règles commerciales».

Mais pour ce, un préalable, l'assentiment de nos décideurs qui ont dans premier temps fait l'effort d'écouter et de mettre à l'étude l'offre du FCE.

Magda M.

Pour endiguer le commerce informel

Des experts préconisent le développement de la grande distribution

Le développement de la grande distribution en Algérie constitue une des alternatives pour endiguer les activités commerciales informelles, un phénomène qui a pris de l'ampleur ces dernières années, ont préconisé des experts et des responsables du secteur. La grande distribution, un créneau toujours faible en Algérie, peut jouer un rôle de «régulateur» dans le marché de manière à se substituer progressivement au commerce des «rottoirs», selon les participants à une journée d'information sur l'économie informelle organisée par le ministère du Commerce et l'École des hautes études commerciales d'Alger (Ehec). «La grande distribution est un moyen de régulation du marché. Elle

empêche toute pénurie ou perturbation de l'approvisionnement», a estimé Abdelaziz Ait Abderahmane, directeur général de la régulation et de l'organisation des activités au ministère du Commerce. Pour le même responsable, ce type d'infrastructures commerciales présente plusieurs avantages liés en particulier à la régulation des prix, la traçabilité des produits et la création directe et indirecte d'emplois. Mais la grande distribution reste toujours faible en Algérie avec seulement 5 hypermarchés, 231 supermarchés et 1 507 supérettes pour une population de 39 millions d'habitants, selon les chiffres du ministère du Commerce qui se fixe comme priorité la mise en

place d'un schéma national pour organiser cette activité. «Il faut créer des chaînes de distribution en passant par la sensibilisation des opérateurs économiques ayant les moyens de financement de ce type d'activité», a ajouté M. Ait Abderahmane. Toutefois, plusieurs facteurs liés notamment à l'environnement juridique «peu favorable», à l'absence d'une politique d'urbanisme commercial claire et au manque de foncier commercial entravent l'émergence de ces circuits de distribution modernes, selon des experts présents à cette journée. Pour d'autres participants, l'absorption du commerce informel doit se baser sur des solutions «structurelles» et non pas uniquement par l'éradication

«répressive» de ces sites qui constituent parfois «une activité sociale qui génère des revenus et des emplois pour une certaine frange de la population». «La répression n'est pas la meilleure solution (pour supprimer les activités illégales). Il faut adopter une logique incitative et créer des conditions économiques et sociales favorables pour insérer ces activités dans le secteur formel», a suggéré Allaouat Farid, enseignant à Ehec. La réforme du système fiscal figure aussi parmi les principales recommandations des experts qui ont préconisé une «amnistie générale» pour insérer les opérateurs exerçant dans le marché parallèle.

Souad T.

Changes

L'euro en légère baisse face au dollar à cause de la Grèce

L'euro baissait très légèrement hier face au dollar en dépit de statistiques américaines décevantes, les investisseurs se focalisant sur les efforts du nouveau gouvernement grec pour obtenir des soutiens afin de renégocier sa dette massive. La monnaie européenne valait 1,1338 dollar hier matin contre 1,1343 dollar lundi soir. Elle baissait aussi face à la monnaie nippone à 132,81 yens contre 133,43 yens la veille, ainsi que le dollar, qui s'échangeait à 117,14 yens contre 117,64 yens lundi soir. La monnaie américaine a été affectée lundi par un ralentissement en janvier de l'activité manufacturière aux Etats-Unis, mais ces chiffres n'ont pas suffi à changer en profondeur l'intérêt du marché pour le dollar, selon des analystes. Le dollar

est également resté sous la pression de la progression moindre que prévu de la croissance américaine au quatrième trimestre, selon des chiffres publiés la semaine dernière. «Il sera difficile pour le dollar de générer beaucoup plus de hausse au premier trimestre de cette année», a estimé un stratège de Amherst Pierpont Securities. Mais la monnaie européenne risque de souffrir à court terme de la décision de la Banque centrale européenne (BCE) qui doit inonder le marché de plus de 1 000 milliards d'euros à partir de mars, dans le cadre d'un vaste programme de rachats d'actifs, ont prévenu des analystes. De plus, les investisseurs surveillent toujours la Grèce où le nouveau gouvernement intensifie l'offensive diplomatique

pour rallier des soutiens afin de renégocier la dette de leur pays avec la zone euro, un enjeu «lourd de menaces pour l'économie mondiale» d'après Londres. Le monde économique et financier observe avec intérêt et appréhension ces négociations, car leurs répercussions risquent de s'étendre par-delà des frontières de la Grèce, en premier lieu dans une zone euro considérée comme vulnérable. De son côté, la livre britannique baissait légèrement face à la monnaie unique européenne à 75,45 pence pour un euro, ainsi que face au dollar à 1,5026 dollar pour un livre. Le franc suisse montait face à l'euro à 1,0511 franc pour un euro, ainsi que face au billet vert à 0,9271 franc pour un dollar.

R. G.

Suisse Excédent commercial record en 2014

LA SUISSE a bouclé l'année 2014 sur un excédent commercial de 30 milliards de francs suisses (28,5 milliards d'euros) porté par des exportations records, a annoncé mardi l'administration fédérale des douanes (AFD). Les exportations ont augmenté de 3,5% en valeur nominale par rapport à l'année précédente, à 208,2 milliards de francs suisses, dépassant ainsi leur précédent record de 2008, ont indiqué les douanes dans un communiqué. Les importations ont en revanche stagné pour la deuxième année d'affilée, affichant une hausse de 0,4% à 178,2 milliards de francs, ce tassement étant attribuable aux produits énergétiques, en baisse de 16,6%, principalement sous l'effet de la baisse des prix. Sur l'année écoulée, le secteur de la bijouterie et de la joaillerie a enregistré la plus forte croissance, avec un bond des exportations de 17,6% à 10 milliards de francs suisses. Le secteur de la chimie et de la pharmacie, le plus gros secteur d'exportation, a quant à lui enregistré une croissance de 5,4% à 85,3 milliards de francs suisses. L'industrie des machines et de l'électronique, un autre pilier de l'économie helvétique, a progressé de 0,1% à 33,3 milliards de francs suisses. Les exportations horlogères ont quant à elle battu un nouveau record à 22,2 milliards, soit une progression de 1,9% sur un an. Sur le seul mois de décembre, l'excédent commercial s'est monté à 1,5 milliards de francs suisses.

M. A./Agence

Intégration et promotion de la femme

L'expérience algérienne mise en exergue au Caire

■ La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Nouria Meslem, a évoqué, lundi au Caire, l'expérience algérienne en matière d'intégration et de promotion de la femme dans divers domaines.

Par Lamia K.

Dans une intervention à la conférence arabe de haut niveau sur «Les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la déclaration de Pékin 20 ans après : vers la justice et l'égalité pour les femmes dans le monde arabe», la ministre a précisé que «les dispositions constitutionnelles qui consacrent le principe d'égalité des chances entre les citoyens, abstraction faite de leur lieu de naissance, de leur race, de leur nationalité ou de tout autre facteur en rapport avec leur état civil, social ou physique, émanent d'un principe qui préconise l'équité dans le traitement». Elle a souligné que la loi algérienne insiste sur la protection de la femme de toutes formes de discrimination en tant que droit constitutionnel, en spécifiant que tous les citoyens sont égaux devant la loi. Au plan législatif, la ministre de la Solidarité a évoqué les amendements introduits pour la promotion des droits de la femme dans les codes de la famille, la nationalité, le code pénal, les prisons, la loi sur les

Accidents de la route Trois morts et trois blessés dans une collision à Ghardaïa

TROIS PERSONNES ont trouvé la mort et trois autres ont été grièvement blessées dans un accident de la circulation survenu lundi en début de soirée, à 90 km au sud de Ghardaïa, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. L'accident s'est produit sur la route nationale RN-1, au lieu-dit «Oued El Kiar», à une vingtaine de km au nord de la localité de Hassi Lefhal, lorsqu'un véhicule touristique est entré en collision frontale avec un autre véhicule circulant dans le sens inverse, précise la même source. Deux personnes âgées de 21 et 41 ans sont mortes sur le coup tandis que la troisième âgée de 28 ans a succombé des suites de ses blessures. Il a fallu l'utilisation d'un matériel spécifique par les équipes de secours de la Protection civile pour extirper les victimes du véhicule, devenu un amas de ferraille, précise la même source. Les corps des victimes ont été déposés à la morgue de l'hôpital de Métili, le plus proche du lieu de l'accident, vers où ont été aussi évacués par la Protection civile les trois blessés. Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de l'accident. Y. B.

élections, les partis et la loi sur la promotion des droits politiques de la femme, outre la loi sur création du Fonds de la pension alimentaire des femmes divorcées ayant des enfants à charge ainsi qu'un texte portant criminalisation de la violence à l'encontre de la femme. L'Algérie «s'enorgueillit des stratégies et politiques qui lui ont permis de développer l'éducation et d'encourager les familles à inscrire leurs enfants dans les écoles», a-t-elle poursuivi. Elle a souligné également les résultats de ces mesures, rappelant que le taux de scolarisation en Algérie, selon les statistiques de 2013, s'élevait à 98,40% alors que le taux d'analphabétisme chez les adultes était de près de 18% grâce à une stratégie nationale cohérente. Concernant les dispositions de lutte contre la discrimination et la violence faite aux femmes, M^{me} Meslem a indiqué que l'Algérie a adopté une stratégie nationale de lutte contre la violence faite aux femmes par l'installation d'une commission de suivi. Elle a mis en place des groupes multidisciplinaires pour diagnostiquer et accompagner les victimes de la violence afin d'assurer leur insertion sociale, outre l'ouverture de centres d'accueil et l'association du mouvement associatif à cette initiative.

Nouria Meslem



Ph.D.R.

Pour ce qui est de la participation de la femme dans le domaine politique, elle a précisé que l'Algérie «a franchi un pas historique» en faveur de la femme ce qui lui a permis d'investir le monde politique et de contribuer à la prise de décisions», ce qui a valu à l'Algérie la première place dans le monde arabe, la 9^e sur le

plan africain et la 14^e mondiale. Une position qui vient refléter l'ambition légitime et le bien-fondé de ce combat, a-t-elle tenu à dire. Elle a souligné, d'autre part, que la femme algérienne a, elle aussi, franchi «un pas significatif» dans le monde du travail et de la production. Par ailleurs, le rapport arabe uni-

fié sur les avancées enregistrées dans la mise en œuvre de la Déclaration et du plan d'action de Beijing, a salué les progrès réalisés par l'Algérie en termes d'intégration et de promotion de la femme.

L.K./APS

Lutte contre la drogue

La Forem souligne le rôle «très important» des médias

Le président de la Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (Forem), Mustapha Khiati, a souligné, lundi à Alger, le rôle «très important» des médias dans la prévention et la lutte contre la toxicomanie. «L'information médiatique est un élément principal dans la sensibilisation contre la toxicomanie et doit, donc, être présentée avec objectivité et neutralité pour rendre compte d'un problème grave, affectant principalement les jeunes», a précisé le P^r Khiati, à l'occasion d'une journée de sensibilisation sur la toxicomanie. Il a ajouté, à ce titre, que le journaliste occupe une «place prépondérante» dans la prévention contre la drogue et la toxicomanie, soulignant que son intermédiation entre les institutions et le citoyen «doit se faire correctement et prudemment».

S'exprimant sur le nombre de toxicomanes, le P^r Khiati a indiqué que pas moins de 300 000 cas sont recensés en Algérie et que la prévention et la sensibilisation sont les «meilleures armes» contre ce fléau. La frange de la population la plus affectée par ce phénomène est la jeunesse, a rapporté le même spécialiste, précisant que ces jeunes sont âgés entre 15 et 35 ans. En ce qui concerne le rôle de la Sûreté nationale dans la lutte contre la toxicomanie, le commissaire principal à la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), Baaziz Laras, a noté que la stratégie de lutte contre le fléau réside principalement dans «le renforcement des actions de la police de proximité». Les éléments de la Sûreté nationale «sont en contact direct avec les citoyens, grâce à la mise en place de cellules d'écoute et d'inter-

vention depuis 2005», a-t-il ajouté. La lutte de proximité a donné, selon le commissaire principal, des résultats «satisfaisants», ce qui a permis la saisie de 69,9 tonnes de stupéfiants en 2014. En outre, la DGSN organise régulièrement des activités à caractère préventif pour sensibiliser les jeunes sur les effets néfastes des stupéfiants et des psychotropes. Pour sa part, la psychologue clinicienne au sein de la Forem, Souhila Zemerli, a insisté sur la nécessité de créer des centres de désintoxication en vue d'aider les dépendants aux psychotropes à se débarrasser de ce fléau. Elle a, ainsi, rappelé l'importance d'une action pluridisciplinaire englobant des psychiatres, des psychologues et des sociologues dans le traitement et la réinsertion sociale des toxicomanes.

Souad D.

Sétif

Accroissement des affaires liées au trafic de drogue

Le nombre d'affaires liées au trafic de drogue a connu une augmentation en 2014 par rapport à l'année précédente dans la wilaya de Sétif, a indiqué le chef d'état-major du groupement territorial de la Gendarmerie nationale, le lieutenant-colonel Salim Messaï. Cet officier a noté, au cours d'une conférence de

presse consacrée au bilan des activités de ce corps constitué pour l'année 2014, que les autres formes de criminalité et de délinquance ont connu, en revanche, une «diminution relative». L'augmentation des affaires de trafic de stupéfiants traitées par la Gendarmerie nationale dans la wilaya de Sétif, ponctuée

par l'interpellation d'un nombre «plus élevé» de trafiquants ou d'individus impliqués dans ce type de criminalité, est le fruit d'un meilleur déploiement sur le terrain des éléments de ce corps de sécurité et de la grande importance accordée à la lutte contre l'usage et la commercialisation de drogue, a ajouté le

lieutenant-colonel Messaï. L'officier a précisé, dans ce même contexte, que 155 affaires relatives au trafic de stupéfiants ont été traitées en 2014 (contre 102 en 2013), donnant lieu à la saisie de plus de 725 kg de résine de cannabis (kif traité) et de près de 13 000 comprimés psychotropes. R. S.

Koudiet Rosfa
(Tissemsilt)

Découverte d'un oiseau de la famille des Alcédinidés

UN OISEAU de la famille des Alcédinidés, le martin-pêcheur, a été découvert dernièrement dans la zone humide du barrage de Koudiet Rosfa (Tissemsilt), a-t-on indiqué lundi à la Conservation des forêts de la wilaya.

Cet oiseau, qui vit dans les régions sud de l'Europe, a été découvert par une équipe de spécialistes de la Conservation des forêts et du Parc national de cèdres de Theniet El Had lors d'une opération de recensement hivernal des oiseaux migrateurs effectuée du 18 au 31 janvier dernier, a indiqué le chef du service protection florale et faunistique, en marge d'une sortie scientifique au barrage de Bougara à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des zones humides.

L'équipe a expliqué que la présence du martin-pêcheur est due aux conditions naturelles favorables dans la zone humide du barrage de Koudiet Rosfa, dont

notamment la disponibilité de quantités considérables de poissons et d'insectes, le couvert végétal dense et une température adéquate.

L'opération de recensement a révélé la présence de dix espèces parmi les 2 000 oiseaux se trouvant dans cette zone humide dont le flamant rose, le canard à col vert et la cigogne blanche. La Conservation des forêts de la wilaya œuvre à réaliser, durant le quinquennat 2015-2019, des tours de contrôle des oiseaux migrateurs dans la zone humide de Bougara afin que les spécialistes assurent un suivi scientifique permanent, notamment durant les saisons

d'automne et d'hiver. Le barrage de Bougara avait été proposé à la classification en 2009 comme zone humide dans le cadre de la convention Ramsar, sachant que ce site, situé en zone steppique, attire chaque année des dizaines d'espèces d'oiseaux migrateurs et compte plusieurs espèces de plantes.

La célébration de la Journée mondiale des zones humides a été marquée, à Tissemsilt, par l'organisation d'une sortie scientifique et d'exploration au barrage de Bougara au profit d'élèves des écoles primaires et de stagiaires des établissements de formation, en plus d'une émission radiophonique sur les zones humides.

Said F.

Zone humide de Réghaïa

Les usines polluantes mises en demeure

■ La wilaya d'Alger a adressé récemment des mises en demeure aux unités industrielles responsables de la pollution du lac de Réghaïa, a indiqué le secrétaire général du ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

Par Salem K./APS

«Le Lac de Réghaïa subit actuellement une forte pression due à l'extension urbaine et aux unités industrielles implantées autour de cette zone humide», a indiqué lundi le secrétaire général du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Fodhil Ferroukhi, lors d'un point de presse en marge de la cérémonie de célébration de la Journée mondiale des zones humides.

Il a indiqué, à cet effet, que les pouvoirs publics avaient établi un diagnostic et pris des dispositions nécessaires. La wilaya d'Alger a ainsi enjoint aux usines polluantes de réaliser des stations d'épuration des leurs rejets industriels. Plus de 200 unités industrielles sont implantées autour de cette zone humide dont une cinquantaine déversent leurs rejets directement dans le lac, selon le directeur général des forêts (DGF) Mohamed-Seghir Noual.

De surcroît, l'eau de ce lac a été utilisée, pendant longtemps, dans l'irrigation des terres jouxtant cet écosystème.

«La situation ne doit pas continuer comme ça. Des dispositions doivent être prises pour que la réglementation soit appliquée rigoureusement», a martelé M. Ferroukhi. Il a évoqué, dans ce contexte, l'élaboration en cours d'une stratégie intersectorielle



Photo : DR

pour faire face aux menaces qui pèsent sur certaines zones. Des ateliers seront organisés prochainement avec la communauté scientifique, la société civile et les différents secteurs concernés pour vulgariser cette stratégie, a indiqué pour sa part, Ghania Bessah, sous-directrice chargée de la protection des aires protégées à la DGF.

«L'objectif final de cette stratégie est d'arriver à un schéma de gouvernance de ces zones humides où tous les secteurs seront représentés y compris les industriels», selon la même responsable. Les spécialistes plaident aussi pour l'intégration de ces espaces naturels dans les schémas nationaux d'aménagement de territoire. Si le lac de Réghaïa est menacé par les rejets industriels, d'autres zones

humides subissent d'autres dégradations causées par l'homme, les rejets de boues extraits du dragage des barrages et l'exploitation illicite de carrières ce qui dénature ces zones et bouleverse le fonctionnement de leurs écosystèmes. Quelque 3 000 oiseaux d'eau fréquentent mensuellement le lac de Réghaïa qui accueille en moyenne 47 espèces locales et migratrices d'oiseaux chaque année, selon les statistiques du Centre cynégétique, qui enregistre une fréquentation de plus en plus grande du site par les oiseaux d'eau migrateurs. Composé de cinq écosystèmes (marin, marécageux, dunaire, lacustre et forestier), le lac de Réghaïa s'étend sur une superficie de 1 575 hectares : 900 ha en mer, 600 ha de forêt et d'un plan d'eau douce de 75 ha.

Il est riche d'une faune constituée de 206 espèces d'oiseaux (flamant rose, canard souchet, col vert, bécassine, etc.), de 21 espèces de mammifères (chacal, genette, sanglier, renard famélique, etc.), de 12 espèces de poissons, de 170 espèces d'invertébrés (insectes, arachnides) et de 71 espèces de reptiles et d'amphibiens.

Sa richesse floristique est composée de 233 espèces de plantes inventoriées et de 25 espèces de flore marine.

La Journée mondiale des zones humides est célébrée cette année sous le thème : «Les zones humides pour notre avenir». Actuellement, l'Algérie compte 50 sites classés sur la liste Ramsar des zones humides d'importance internationale.

S. K./APS

Journée mondiale des zones humides

Les Clubs verts la célèbrent pour la première fois

Les 900 écoliers activant dans les Clubs verts de la wilaya de Batna s'impliquent pour la première fois dans la célébration de la Journée mondiale des zones humides, en présentant diverses activités à la maison de la culture Mohamed-Laid-Al-Khalifa.

La manifestation a rassemblé un public nombreux constitué d'élèves des établissements scolaires, de leurs parents et de leurs enseignants qui ont assisté à des communications sur les zones humides de la région des Aurès,

ainsi qu'à des pièces de théâtre et à des chants exécutés par les écoliers. Cette initiative, à laquelle a contribué la Conservation des forêts de la wilaya de Batna, vise, selon le chef du service des activités culturelles à la direction de l'éducation, Nacer Manaâ, à «dynamiser davantage les Clubs verts dans les écoles».

Pour sa part, le chef de service de la protection de la flore et de la faune à la Conservation des forêts, Othmane Briki, a indiqué que 21 parmi les 900 adhérents des Clubs verts seront

récompensés au terme des concours de théâtre, chants, dessin et du meilleur exposé sur les zones humides organisés pour la circonstance. Une sortie devait également être organisée sur le site du chott de Gadaïne, dans la commune Seriana.

Hayat F.

Ornithologie

Les oiseaux migrateurs se relaient pour moins se fatiguer

Les oiseaux migrateurs se relaient à la tête de leur formation de vol en V, qui est la position la plus fatigante, révèle une étude lundi.

Cette recherche effectuée par une équipe internationale menée par des ornithologues de l'Université d'Oxford, au Royaume-Uni, est la première à montrer une coopération réciproque parmi les oiseaux, après celle sur des chauves-souris vampires : ces dernières partagent le sang pour garder en vie d'autres chauves-souris qui ne sont pas leurs progénitures.

Ces chercheurs ont étudié 14 ibis chauves (Geronticus eremita) lors d'une migration entre

Salzbourg, en Autriche, et Orbetello, en Italie, à qui ils avaient attaché des enregistreurs de données permettant de suivre tous leurs mouvements.

Ils ont découvert que chacun des oiseaux changeait de position fréquemment dans la formation de vol formée de deux à douze ibis.

Au total, chaque oiseau passait en moyenne 32% du temps à bénéficier du courant ascendant produit par le battement des ailes de ceux qui se trouvaient devant, et une proportion égale du vol à mener la formation, précisent les chercheurs dont les travaux paraissent dans les Comptes rendus de l'Académie américa-

ne des sciences (PNAS).

Les migrations sont à haut risque pour les oiseaux, soulignent les auteurs qui citent de précédentes recherches suggérant que jusqu'à 35% des jeunes peuvent mourir d'épuisement lors de leur première migration.

Voler en formation aide à économiser de l'énergie vitale, poursuivent ces scientifiques, indiquant que des oies peuvent ainsi économiser de 10 à 14% de leurs efforts en volant derrière les autres oiseaux.

«Notre étude montre que la clé de ce comportement de coopération réciproque est très simple. Les ibis voyagent souvent par deux avec tour à tour l'un suivant

l'autre pour bénéficier du courant ascendant produit par le premier», note Bernhard Voelkl du département de zoologie de l'Université d'Oxford, l'un des principaux co-auteurs de cette étude.

«Nous avons trouvé que les deux économisaient chacun un montant équivalent d'énergie», ajoute-t-il.

«Voler de cette manière dans de plus grandes formations permet de réduire encore davantage la fatigue de chaque membre, mais celles-ci sont moins stables vu le plus grand nombre d'oiseaux qui les forment», relève le professeur Voelkl.

T. G.

Bordj Bou-Arréridj

Plus de 1 600 emplois créés par le programme Blanche Algérie

Les projets réalisés au titre de ce programme d'une durée de 6 à 9 mois renouvelable ont porté, notamment, sur des actions de désherbage dans les différents espaces verts, de curage des avaloirs, de traitement de l'environnement urbain dans les cités d'habitation et de collecte des déchets ménagers.

Par Maya D./APS

Les projets initiés en 2014 dans le cadre du programme Blanche Algérie ont donné lieu à la création de 1 616 emplois dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction de l'action sociale (DAS).

Ces postes de travail ont été générés à la faveur de la création de 202 projets qui ont nécessité la mise en place d'une enveloppe financière estimée à 171 millions de dinars, a précisé la même source. Les projets réalisés au titre de ce programme d'une durée de 6 à 9 mois renouvelable ont porté, notamment, sur des actions de désherbage dans les différents espaces verts, de curage des avaloirs, de traitement de l'environnement urbain dans les cités d'habitation et de collecte des déchets ménagers, selon les

services de la DAS.

Cette structure prévoit la réalisation, en 2015, de 110 projets similaires qui devront créer plus de 3 500 postes de travail.

Des projets dont 30 ont été lancés le mois dernier pour un montant de 25 millions de dinars, a ajouté la même source, soulignant que les 24 projets restants, financés à hauteur de 378 millions de dinars, seront lancés «durant le mois de février en cours».

Les opérations prévues à ce titre, ciblant les secteurs des forêts, des ressources en eau et des travaux publics, donneront lieu à la réalisation de travaux de lutte contre les inondations, de plantation d'arbres fruitiers et de correction torrentielle, a-t-on également souligné à la DAS.

Par ailleurs, plus de 500 jeunes investisseurs, soutenus par différents dispositifs d'aide à l'emploi ont reçu, en 2014,



des attestations leur conférant le statut d'opérateur dans le secteur agricole, a-t-on appris auprès du président de la chambre d'agriculture, Khelifa Nouioua. L'opération s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement des jeunes pour les aider à réaliser leurs projets agricoles, en contribuant ainsi à leur «insertion durable» dans le monde du travail, a précisé le même responsable. La chambre d'agriculture de la wilaya assure également des sessions de formation dans diverses filières agricoles, comme l'apiculture, l'apiculture, l'élevage bovin et ovin, afin de donner une qualification aux jeunes qui pourront ainsi, avec de la volonté, pérenniser leurs projets, a déclaré M. Nouioua.

La chambre de wilaya de l'agriculture table, cette année, sur la délivrance de plus de 800 attestations similaires «au regard de l'affluence de jeunes désireux de s'investir dans le travail de la terre ou dans les élevages productifs dans une wilaya disposant de près de 188 000 hectares de surface agricole utile (SAU) dont 7 103 hectares irrigués», a souligné la même source.

Au plan du cheptel, la wilaya de Bordj Bou-Arréridj dispose de 39 270 têtes bovines (dont 17 750 vaches laitières), de 388 856 ovins (dont 188 674 caprins), de plus de 2,2 millions de poules pondeuses, de 5,6 millions de poulets de chair et de 50 100 ruches, a-t-il noté.

M. D./APS

Tébessa

Programme de plantation de 50 000 plants d'oliviers en 2015

Quelque 50 000 nouveaux plants d'oliviers seront mis en terre dans la wilaya de Tébessa au titre d'un programme arrêté pour l'année 2015, selon la direction des services agricoles.

L'opération sera concrétisée aussitôt après l'identification des agriculteurs intéressés par l'investissement dans cette filière, dans une wilaya où la superficie dédiée à cette arboriculture rustique s'étend sur un peu plus de 8 000 hectares, selon la même

source. Faisant part d'un objectif «à moyen terme» d'étendre la superficie oléicole à 30 000 hectares, les services de l'agriculture ont mis l'accent sur le bond «considérable» réalisé depuis l'année 2000 où la surfacer vouée aux oliviers n'excédait guère la centaine d'hectares.

S'agissant de la transformation du fruit, la même source a fait savoir que 5 nouvelles huileries, actuellement en projet, s'ajouteront prochainement aux 3 pressoirs actuellement

opérationnels. L'objectif est de donner un nouvel élan à l'oléiculture, d'autant que le climat se prête parfaitement à cette filière dans une wilaya connue pour la bonne qualité de ses olives.

Une qualité qui avait suscité l'intérêt des civilisations anciennes comme le démontre la présence, à Berzguène, des vestiges d'une huilerie datant de l'époque Romaine.

Salim O.

Constantine/ Extension du tracé du tramway

Les travaux seront lancés en juillet prochain

Les travaux de réalisation de la première extension du tracé du tramway de Constantine, entre la cité Zouaghi et Ali-Mendjeli seront lancés en «juillet 2015», a-t-on appris, auprès de la représentation locale de l'entreprise du Métro d'Alger (EMA).

Confiée à un groupement constitué d'une société algérienne et de deux entreprises étrangères, cette ligne vers la nouvelle ville prévoit également une bretelle vers l'aéroport internatio-

nal Mohamed-Boudiaf, a affirmé la même source, précisant que le chantier est déjà «sur le point d'être installé pour une durée de travaux de 35 mois».

Prévu initialement pour la fin de l'année dernière, le lancement de ce projet d'extension a été «retardé pour des questions liées à la complexité des procédures administratives nécessaires pour ce type de projet», a-t-on également fait savoir, ajoutant que les travaux sont estimés à 34 milliards de dinars. Cette

future lignée citée Zouaghi-Ali Mendjeli s'étirera sur 10 km, en plus des 2,7 km de la bretelle qui desservira l'aéroport Mohamed-Boudiaf, a encore indiqué la même source, rappelant que l'étude technique de ce projet a été réalisée par un bureau d'études espagnol.

Cette future extension de la ligne du tramway, qui transitera aussi par l'université Constantine-3, améliorera notablement les conditions de déplacement des habitants d'Ali-

Mendjeli et des dizaines de milliers d'étudiants. Le premier tracé du tramway relie depuis juillet 2013 le stade Benabdelmalek-Ramdane, au centre-ville, et la cité Zouaghi sur un linéaire de plus de 8 km. Une seconde extension entre Ali Mendjeli et la ville d'El Khroub est également en projet, rappelle-t-on.

Dailia M./APS

Tissemsilt Rétablissement du courant électrique

LE COURANT électrique a été rétabli dans plusieurs communes de la wilaya de Tissemsilt, après une coupure et une perturbation à cause des intempéries, a-t-on appris auprès de la chargée d'information à la direction locale de la Société de distribution de l'électricité et du gaz de l'Ouest (SDO). Les équipes techniques de la direction de wilaya de Sonelgaz ont réparé plusieurs poteaux électriques et lignes secondaires affectés par les vents violents accompagnés de fortes pluies. La situation est rétablie et l'alimentation en électricité a repris de manière normale dans la plupart des communes à l'exception de celles de Lazharia, Khémisti, Sidi Abed, Youssefouia, Théniet El Had, Bordj Emir Abdelkader et Sidi Boutouchent qui connaissent encore des perturbations du courant électrique. Les agents de Sonelgaz poursuivent les travaux de rétablissement du raccordement de la ligne principale de 60 kilovolts avec deux transformateurs électriques de Tissemsilt et de Théniet El Had et de réparation des lignes électriques endommagées dont l'achèvement était prévu pour lundi soir. La direction de Sonelgaz a mobilisé ses équipes techniques pour faire face aux coupures et perturbations du courant électrique en cas de persistance des intempéries.

N.T.

Gaz naturel à Biskra Les familles démunies accompagnées financièrement

LA SOCIÉTÉ de distribution de l'électricité et du gaz-Est (SDE) assurera un «accompagnement financier» aux familles démunies de la wilaya de Biskra pour leur permettre de se raccorder au réseau de gaz naturel, a indiqué hier le responsable des relations publiques. La SDE prendra en charge les branchements individuels à raison de 30 000 dinars par foyer, a précisé Abderraouf Bakhoucha, soulignant que ce financement vise en premier lieu les catégories sociales les plus démunies n'ayant pas les moyens de faire face à cette dépense. Les sept centres ciblés par cette opération sont localisés à Ain Bennoui, Drouaa, El Ouledja, Sidi M'hamed Moussa, Badès, Sehira, Beni Souik, Lahouimel, Laâfissat, Fontaine des Gazelles, Guedila, Laksar et Bir Naâm. Les sommes dues, à recouvrer «par tranches», seront débitées sur les factures de consommation du gaz et de l'électricité, a indiqué la même source, affirmant que la SDE entend, par cette initiative, augmenter le nombre de ses abonnés et apporter une aide aux consommateurs nécessiteux.

S.B.

Tunisie

Formation d'un nouveau gouvernement «élargi»

■ Le Premier ministre tunisien Habib Essid a dévoilé la composition définitive de son cabinet, un gouvernement qui se veut de «large coalition» dominé par le vainqueur des dernières législatives, le parti Nidaa Tounès, et comptant des représentants du parti Ennahda.

Par Mondji Tahri

«**N**ous avons procédé à des changements, il s'agit d'élargir la composition du gouvernement avec l'entrée d'autres partis comme Ennahda et Afek Tounès», a déclaré M. Essid lors d'une conférence de presse au Palais de Carthage. Le nouveau gouvernement dont Ennahda a, selon les médias, obtenu un portefeuille ministériel et deux secrétariats d'Etat dans la nouvelle composition du gouvernement, devra obtenir mercredi de la confiance du Parlement.

Le nouveau cabinet est composé de 22 ministres et les portefeuilles clés ont été répartis comme suit: le poste de ministre de la Justice revient à Mohamed Salah Ben Aïssa. Le ministère de la Défense sera conduit par Farhat Horchani, celui de l'Intérieur par Nejem Gharsalli.

Tayeb El Bakouch, a été nommé, quant à lui, ministre des Affaires étrangères, Salim Chaker ministre des Finances. Ridha Lahouel a été placé à la tête du ministère du Commerce. Neji Djelloul sera chargé de l'Education nationale. Au poste

de secrétaire général du gouvernement, a été nommé Ahmed Zerouk.

Dans la foulée de ces nouvelles nominations, Zied Lakhdhah, dirigeant du Front populaire et député, a estimé dans une déclaration à la TAP, que le Chef du gouvernement désigné, Habib Essid, a fait «un calcul simple» pour garantir le vote de confiance du Parlement. Ceci est le fruit de concertations intensives avec nombre de partis politiques et d'organisations nationales.

M. Lakhdhah a laissé entendre que le nouveau gouvernement Essid aura besoin de toute sa force pour persuader les opposants à la présence d'Ennahda dans cette nouvelle équipe de l'utilité des choix effectués.

Dans sa déclaration, il a précisé que la participation



PH. J.D.R.

d'Ennahda a uniquement pour objectif d'obtenir du Parlement le vote de confiance. Zied Lakhdhah a rappelé qu'à l'origine, Nidaa Tounès avait pour mission de trouver un équilibre sur

l'échiquier politique en promettant à ses électeurs d'écarter Ennahda du pouvoir d'autant qu'il s'est engagé à ne pas créer des coalitions avec ce mouvement. M. T.

Libye

Une personne tuée dans l'explosion d'une voiture piégée à Tripoli

Une voiture piégée a explosé lundi près du QG d'une des milices qui contrôlent la capitale libyenne Tripoli, tuant l'un de ses membres et blessant deux, selon une source des services de sécurité.

L'attentat, qui n'a pas été revendiqué, a visé un ancien bâtiment des services de sécurité occupé par la milice «des révolutionnaires de Tripoli», commandée par Haithem al-Tajouri, un officier controversé du ministère de l'Intérieur, a indiqué cette source.

Un membre de cette milice qui fait partie de la coalition de Fajr Libya a été tué et deux autres ont été gravement blessés, a-t-elle ajouté. Depuis plusieurs jours, la capitale libyenne est le théâtre d'une série d'attaques. La plus spectaculaire a visé mardi dernier l'hôtel Corinthia qui s'est soldée par la mort de neuf personnes dont cinq étrangers. Elle a été revendiquée par le groupe de l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (Daech).

Fajr Libya, une coalition hétéroclite de milices, contrôle Tripoli depuis août après en avoir chassé des milices rivales et y a installé un gouvernement parallèle. Depuis la chute en 2011 du régime de Mâammar Kadhafi, les autorités de transition ont échoué à asseoir leur emprise sur un nombre de milices, qui font la loi dans le pays. Par ailleurs, un responsable libyen de l'Opep a été libéré trois jours après son enlèvement par des inconnus dans la capitale Tripoli contrôlée par des milices, a indiqué une source au sein de la

compagnie nationale de pétrole (NOC). Samir Salim Kamal, un ingénieur chargé de la planification et du suivi au sein de la NOC et qui représente son pays à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), avait été enlevé jeudi alors qu'il quittait les locaux de la compagnie.

«Il a été libéré (dimanche). Il

est sain et sauf et se porte bien», a indiqué un responsable de la NOC, cité par l'AFP, sans donner des détails sur les circonstances de l'enlèvement ou l'identité des ravisseurs.

Un membre de la famille de M. Kamal, selon la même source, a confirmé sa libération sans, lui non plus, donner des détails sur

ce rapt qui n'a pas été revendiqué. La Libye est membre de l'Opep et le libyen Abdallah al Badri en est le secrétaire général. Les enlèvements de Libyens ou d'étrangers sont fréquents dans ce pays plongé dans le chaos depuis la chute de l'ancien dirigeant Maamar Kadhafi au terme de huit mois de conflit

en 2011. Livrée aux milices, la Libye est dirigée par deux Parlements et deux gouvernements rivaux, l'un est proche de la coalition Fajr Libya qui contrôle Tripoli et l'autre est reconnu par la communauté internationale et siége à Tobrouk (Est).

Salim K./ APS

Mauritanie

Vers l'ouverture d'un dialogue pouvoir-opposition

L'opposition politique radicale en Mauritanie, organisée au sein du Forum national pour la démocratie et l'unité (FNDU), vient de réagir à l'appel au dialogue lancé par le gouvernement. Le FNDU, qui regroupe une dizaine de partis d'opposition, des organisations syndicales, de la société civile et des personnalités indépendantes, a répondu au gouvernement dans un document fixant «les conditions requises pour un dialogue sérieux» pour sortir le pays de la crise politique qu'il connaît depuis 2008.

Le 6 janvier dernier, le chef de l'Etat mauritanien Mohamed Ould Abdel Aziz avait déclaré être «totalement disponible pour un dialogue général visant la réalisation des intérêts suprêmes de la nation». Cet appel s'adressait à une opposition qui venait pourtant de qualifier de «fuite en avant» la convocation du collège électoral par le gouvernement pour des élections sénatoriales prévues en mars prochain. L'opposition avait critiqué cet appel, soulignant que le chef de l'Etat «préfère s'engager dans un

nouvel acte de la parodie électorale à laquelle il a habitué tout le monde et qui consiste à user, pour la forme, des urnes tout en torpillant, dans le fond, toute expression de la volonté populaire».

De son côté, le gouvernement n'a pas baissé le bras. Son porte-parole, Izibih Ould Mohamed Mahmoud, a, au cours d'une rencontre avec la presse, affirmé que le pouvoir «serait disposé à organiser des élections présidentielles, législatives et municipales anticipées, afin de créer les conditions favorables pour un climat politique apaisé».

En effet depuis 2008, année où le président actuel, alors général de l'armée, avait conduit un coup d'Etat pour démettre de ses fonctions le président élu Sidi Ould Cheikh Abdallahi, l'opposition conteste la légitimité du chef de l'Etat, même après la présidentielle de 2009 qu'il a remportée. Depuis lors, les choses sont allées de mal en pis car l'opposition n'a pas cessé de se radicaliser, boycottant toutes les élections et bouclant un pou-

voir qu'elle n'a eu de cesse de clamer l'«illégalité». Mais, le gouvernement semble être décidé d'aller en avant pour désamorcer cette crise, dont il avait volontairement ignoré l'existence.

C'est ainsi, que, la semaine dernière, le Premier ministre, Yahya Ould Hademine, a remis à Mohamed Vall Ould Belal, coordinateur du FNDU une plateforme à débattre dans la perspective de lancement d'un dialogue national.

Ce document comprend des propositions relatives à «la possibilité d'organisation d'élections présidentielles, législatives et municipales anticipées, libres, démocratiques et transparentes», avec les garanties nécessaires pour la neutralité de l'armée et de l'administration, la refonte de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), en plus des questions traitant de l'unité nationale.

De son côté, l'opposition a répondu «favorablement» à travers deux documents remis au Premier ministre, qui listent les conditions requises par l'ensemble des partis d'opposition

pour participer à un dialogue avec le pouvoir.

Elle a auparavant souhaité que le gouvernement puisse «aller au-delà des bonnes intentions en posant des actes concrets, car l'opposition veut être rassurée», selon l'expression de Kane Hamidou Baba, président du comité de suivi de l'action du gouvernement au sein du FNDU.

La feuille de route de l'opposition comprend essentiellement des propositions relatives à «la formation d'un gouvernement de large consensus disposant de vastes prérogatives, un large débat sur toutes les questions nationales, la révision de la composition des institutions chargées de la supervision électorale : à savoir le Conseil constitutionnel, l'Agence nationale de l'Etat civil et des documents sécurisés et toutes les directions du ministère de l'Intérieur en vue de les placer sous la direction de personnalités consensuelles».

M.T./ agence



Ukraine

Kiev attend des armes américaines

■ Le pouvoir ukrainien espère enfin recevoir des armes des États-Unis, qui réfléchissent à cette hypothèse, pour faire face à l'avancée des séparatistes pro-russes dans l'est de l'Ukraine où 21 personnes ont encore péri dans les combats en 24 heures.

Les autorités pro-occidentales de Kiev ont par ailleurs annoncé hier des mesures visant à considérablement limiter l'accès à l'Ukraine des ressortissants russes, qui ne pourront plus, à compter du 1er mars, utiliser leur passeport intérieur, équivalent en Russie d'une carte d'identité, pour y voyager.

Concernent d'éventuelles livraisons d'équipements militaires, «l'Ukraine est en dialogue permanent avec ses partenaires» à ce sujet et espère y voir plus clair vers la fin de la semaine, après une série de rencontres avec des dirigeants américains, a déclaré hier à l'AFP une source diplomatique ukrainienne haut placée ayant requis l'anonymat.

«Nous espérons obtenir plus de détails après la visite cette semaine à Kiev de John Kerry», le secrétaire d'État américain, puis une rencontre entre le président Petro Porochenko et le vice-président américain Joe Biden en

marge de la Conférence internationale de Munich sur la sécurité, a ajouté cette source.

Les discussions ne porteront que sur des armes défensives, a-t-elle encore dit, le quotidien *The Wall Street Journal* écrivant pour sa part que Washington étudie la possibilité de fournir à Kiev de puissants missiles antichar Javelin, des armes légères et des munitions.

Dimanche, le *New York Times* avait pour la première fois évoqué le fait que le gouvernement du président Barack Obama envisageait de livrer des armes à l'Ukraine, alors qu'il s'y était jusqu'à présent refusé malgré les demandes répétées de ce pays.

Cette hypothèse a ensuite été appuyée par des responsables du Pentagone s'exprimant sous le couvert de l'anonymat.

Les opinions sur le sujet au sein du gouvernement américain «ont mûri», compte tenu de l'appui qu'apporte la Russie aux rebelles dans l'Est et des viola-



tions répétées des accords de cessez-le-feu de septembre dernier, a argumenté un responsable militaire américain.

Alors que certains experts craignent que d'éventuelles livraisons d'armes américaines n'augmentent les risques d'une guerre totale entre l'Occident et la Russie, dont les relations traversent la pire crise depuis la Guerre froide, d'autres y voient le seul moyen d'arrêter l'extension du conflit.

«Cela va renforcer la puissance de l'armée ukrainienne et réduire le potentiel d'attaque de rebelles, permettant ainsi de réduire le nombre des victimes parmi les militaires et civils», a déclaré à l'AFP l'expert militaire ukrainien Olexi Melnik, du Centre Razoumkov à Kiev.

«La seule chose qui peut arrêter Poutine, c'est la force. Les sanctions économiques aident, mais leur effet se fera sentir sur le long terme, ce n'est pas suffisant», a-t-il poursuivi.

Les déclarations américaines interviennent après que l'est de l'Ukraine, où plus de 5 300 personnes ont péri en dix mois de conflit, a replongé dans les violences ces dernières semaines et que des négociations de paix organisées samedi à Minsk ont échoué. Au moins 21 personnes, dont 16 civils, ont été tués en 24 heures dans les combats, selon des bilans annoncés hier séparément par les autorités ukrainiennes et les rebelles.

Les affrontements les plus violents se déroulaient près de la ville de Debaltseve, important

noeud ferroviaire situé à une cinquantaine de kilomètres au nord-est de Donetsk, fief des séparatistes. Les insurgés tentent depuis plus d'une semaine d'y encercler l'armée ukrainienne.

A Donetsk, des tirs d'artillerie lourde ont duré jusque tard le soir lundi, avant de reprendre dans la matinée. Des journalistes de l'AFP sur place ont vu plusieurs maisons en flammes, touchées par des tirs de mortiers dans un quartier situé à trois kilomètres du centre-ville.

Elena Goura était dans sa maison quand un obus en a transpercé le toit, réduisant sa demeure en cendres. «Je ne sais pas ce que je vais faire. Je ne possède plus que ce que je porte sur moi», a-t-elle déclaré à l'AFP.



Points chauds

Consignes

Par Fouzia Mahmoudi

Toute la scène politique française était dans l'attente hier du choix officiel de l'UMP quant aux consignes de vote que le parti donnerait à ses militants concernant le second tour de l'élection législative partielle du Doubs. Et après un début de semaine agité où de nombreuses figures du parti ont donné leurs avis divergents, Nicolas Sarkozy a finalement hier après-midi donné son verdict et la ligne officielle de son parti : il n'y aura pas de consigne de vote. En refusant toute consigne de vote dans le Doubs, le président de l'UMP a ainsi tenté d'accommoder tout le monde, ou plutôt de ne favoriser aucune ligne pour éviter «l'explosion» de son parti, en conciliant ceux qui veulent d'abord contrer le FN et ceux qui renvoient dos à dos le parti frontiste et le PS. Le président de l'UMP a fait connaître sa position avant même le bureau politique du parti, convoqué à 18 heures pour arrêter une position commune. Donc pas de «ni, ni» et pas de «Front Républicain» pour Nicolas Sarkozy qui s'est néanmoins clairement opposé au parti de Marine Le Pen devant ses parlementaires, assurant qu'il fallait dire «non au FN». Il a mis en garde, selon plusieurs participants de la réunion à l'assemblée, contre la montée de cette formation dont la présidente arrive largement en tête des sondages pour le premier tour de la présidentielle 2017. Mais en même temps, Nicolas Sarkozy a proposé de «laisser les électeurs choisir». Au contraire, Alain Juppé a, sur son blog, assuré qu'il voterait PS dimanche «en son âme et conscience» s'il habitait la 4^e circonscription du Doubs. Après avoir «pris le temps de réfléchir», l'ancien Premier ministre n'a finalement pas attendu pour s'exprimer, car le parti lepéniste est devenu le «principal adversaire politique» de l'UMP. Pas question pour autant de «s'engager dans un Front républicain qui scellerait une alliance avec le PS», a nuancé le candidat à la primaire de la droite pour la présidentielle. «Une victoire du FN au plan national n'est plus hypothétique», a encore averti de son côté Nicolas Sarkozy. «Nous ne donnons pas de consignes de vote» aux électeurs du Doubs, «mais nous leur demandons de prendre en compte cette dimension», a-t-il dit, estimant que cette partielle de dimanche représentait «un risque d'explosion de l'UMP». Son intervention a provoqué un certain tumulte, selon des participants. «C'est la réunion de groupe la plus dure à laquelle j'ai jamais assisté», a même affirmé un ancien ministre, pour qui «la position de Sarkozy n'est pas tenable, car elle revient à dire votez PS». L'ex-Premier ministre François Fillon avait juste avant prôné le «ni-ni», ni FN ni PS, imposé aux cantonales de 2011 à l'UMP par Nicolas Sarkozy, alors conseillé par le très droitier Patrick Buisson. Reste à savoir maintenant si cet appel, aux accents un peu désespérés, sera entendu par les électeurs et sympathisants de droite, ou si pour eux, comme l'indiquent de nombreux sondages, non seulement le FN n'est pas un danger mais une alternative désormais crédible face à l'UMP. F. M.

Opération antijihadiste en France

Huit interpellations

Huit personnes soupçonnées d'être impliquées dans une filière jihadiste vers la Syrie ont été interpellées hier matin dans les régions de Paris et de Lyon (centre-est), a annoncé le ministre français de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve.

«Les individus arrêtés, tous placés en garde à vue, sont soupçonnés d'implication dans une filière jihadiste organisant des enrôlements et des départs vers la Syrie», a-t-il expliqué à la presse. Selon une source proche du dossier, il s'agit de sept hommes et d'une femme, originaires de Turquie et du Maghreb. «Trois d'entre elles ont été en Syrie et en sont revenues en décembre dernier», a précisé cette source.

Ces personnes font partie d'un réseau plus large, dont les membres ont rejoint la Syrie en trois vagues : en mai 2013, au cours de l'été 2013 et en septembre 2013, a ajouté cette source selon laquelle des membres de ce réseau se trouvent égale-

ment sur place. Le ministre a souligné que ce coup de filet intervenait une semaine après l'arrestation, dans le sud de la France, de cinq hommes également impliqués dans une filière jihadiste vers la Syrie.

«Près d'un mois après les attentats qui ont frappé Paris, cette opération est une nouvelle manifestation de la détermination totale des forces de l'ordre, sous l'autorité de la justice, à lutter sans relâche contre le terrorisme», a assuré M. Cazeneuve.

Dans la foulée des attaques jihadistes qui ont endeuillé la France début janvier, le Premier ministre, Manuel Valls, avait indiqué que les services antiterroristes devaient surveiller 3.000 personnes soupçonnées de graviter dans la sphère jihadiste.

Le ministre de l'Intérieur avait annoncé pour sa part le 22 janvier que 73 Français avaient été tués sur le théâtre d'opérations terroristes en Syrie et en Irak, sur quelque 1 400 Français concernés par les départs pour le jihad.

M. Cazeneuve a annoncé qu'il se rendrait cet après-midi à Bruxelles pour rencontrer les coordonnateurs de la Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures du Parlement européen, afin d'aboutir avant la fin de l'année à l'adoption d'un PNR (système de collecte des données fournies par les voyageurs aux compagnies aériennes, NDLR) à l'échelle de l'Union européenne dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

«Il se rendra aussi, fin février, aux États-Unis pour y rencontrer ses homologues américains ainsi que de grands opérateurs du Net comme Google, Facebook, Twitter, Microsoft afin de les inciter à rejoindre notre combat contre la propagande terroriste sur le Net et les réseaux sociaux», a-t-il dit.

Le gouvernement français vient de mettre en ligne un site spécialisé destiné à contrecarrer la propagande jihadiste sur l'internet.



Un programme riche et varié pour l'anniversaire

Cinémathèque algérienne, cinquante ans d'âge

■ La Cinémathèque algérienne célèbre ses cinquante ans d'existence avec un programme riche et varié. Des projections cinématographiques, des rencontres débats, des expositions et des hommages seront rendus aux pionniers du septième art en Algérie. De grands noms qui ont contribué à la naissance du cinéma algérien prendront part à ce programme qui se poursuit jusqu'à la fin de l'année.

Par Abia Selles

Pour fêter ses cinquante ans, la Cinémathèque algérienne a élaboré un programme plein de surprises. Des projections, rencontres et expositions sont proposées au public durant toute l'année 2015. Ainsi, des hommages seront consacrés aux pionniers du cinéma algérien.

Cet anniversaire sera relevé par des invités de marque, à l'image de Jean-Michel Arnold, Valentin Pelosse, Daniel Letterier, Valentine Rouillet qui aborderont l'aventure unique de cette institution culturelle. Le réalisateur à la renommée mondiale Costa Gavras sera également présent pour dire le rapport particulier qui le lie à cette institution.

Au menu des projections, on note celle du long métrage «Une si jeune paix» de Jacques Charby, premier film de l'Algérie indépendante. Le rôle du cinéma dans la lutte pour l'indépendance sera abordé avec, notamment, un hommage à René Vautier,

décédé en janvier dernier. A l'occasion de son cinquantenaire, la Cinémathèque algérienne «dévotera au grand public un pan de son riche patrimoine filmique à travers quelques programmations thématiques», selon les organisateurs de cet événement.

Des chefs-d'œuvre du cinéma mondial seront projetés, depuis les films muets de Georges Méliès. Le mois de septembre sera d'ailleurs consacré au cinéma muet avec des projections accompagnées en direct par un pianiste.

Le cinéma africain sera à l'honneur au mois de mars avec des films de réalisateurs d'hier et d'aujourd'hui : Ousmane Sembene, Souleymane Cissé, Abderrahmane Sissako et autres. Des cycles sont par ailleurs annoncés autour du cinéma japonais (février), suisse (juillet)



et russe (août), entre autres.

Une rétrospective de cinquante années de cinéma algérien sera proposée en avril sous forme de leçons de cinéma présentées par Ahmed Bedjaoui autour de 30 films phares du 7^e art algérien.

En outre, durant les mois d'octobre et novembre, les productions cinématographiques de la génération montante seront représentées par des courts-métrages, souvent primés à

l'étranger, qui augurent d'un bon avenir pour notre cinéma.

Parce que la célébration du cinéma ne se limite pas au passé, la Cinémathèque algérienne se tourne résolument vers les nouveaux visages du cinéma algérien.

Dans une optique de promotion des nouvelles expériences du septième art algérien, un Prix de la Cinémathèque algérienne sera décerné en fin d'année. A. S.

Patrimoine

L'ancienne mosquée Béni-Djellab bientôt restaurée

Une enveloppe de 10 millions DA a été réservée pour engager des travaux «urgents» de restauration de la mosquée antique de Béni-Djellab, à Touggourt (160 km au nord de Ouargla), a-t-on appris mardi de la direction locale de la culture.

Parmi les travaux de réfection de ce vestige historique et religieux, qui remonte au 18^e siècle, le renforcement de l'édifice, des restaurations sur le minaret, les remparts, les toitures, et les voûtes, tout en préservant leur style original, a indiqué la chargée du patrimoine à la direction du secteur, Chafia Siagh.

L'opération s'inscrit dans le cadre des efforts visant la préservation du patrimoine culturel et historique de la région, à travers plusieurs actions d'envergure qui toucheront plusieurs sites et monuments historiques de cette région du sud-est du pays, à l'instar du musée saharien (Ouargla) et les ksour de Témacine et Ouargla.

Un bureau d'étude spécialisé dans ce type de restauration a été chargé de superviser le projet inscrit dans le cadre du programme quinquennal de développement 2010/2014.

La première phase de cette opération concernera l'identification des travaux urgents à entreprendre sur ce site historique, avant le lancement effectif des travaux de restauration avec

un délai de réalisation de 13 mois.

La mosquée de Béni-Djellab à Touggourt est considérée comme l'un des rares monuments datant de l'époque du règne des Béni-Djellab sur la région, et l'une des plus anciennes mosquées de la région d'Oued Righ en général, et de Touggourt en particulier.

La mosquée a été édifée en 1155 de l'Hégire (1733 du calendrier grégorien), au temps du règne de Cheikh Ibrahim Ben Djellab, selon sa plaque commémorative.

Cet édifice religieux était considéré comme un centre de rayonnement culturel et une halte pour bon nombre d'érudits

de l'époque, à l'instar des Cheikhs Abdelhamid Ben Badis, Mohamed El-Bachir El-Ibrahimi, Abderrahmane El-Djilali et Ahmed Hamani.

Plusieurs sites historiques et monuments antiques, disséminés à travers la wilaya de Ouargla, ont bénéficié d'opérations de restauration, dans le cadre du dernier programme quinquennal.

Certains ont été réceptionnés et d'autres sont en voie de l'être, dont le musée saharien à Ouargla qui a bénéficié d'une vaste opération de restauration, pour un financement de 20 millions DA, a-t-on indiqué à la direction de la culture de la wilaya. L. B.

Art plastique

Le tunisien Victor Sarfati n'est plus

Le plasticien tunisien Victor Sarfati est décédé dimanche à Tunis à l'âge de 84 ans, annonce lundi le ministère tunisien de la Culture. Né à Tunis en 1931, Sarfati appartenait à l'école de Tunis qui regroupe Yahia Turki, Ammar Farhat et Abdelaziz Gorgi.

Il est connu pour sa maîtrise des couleurs et la reproduction des scènes de la vie quotidienne des quartiers populaires de Tunis. Dans ses tableaux on retrouve «Rue Zarkoune», «El hara», la synagogue El Ghriba de Djerba ou encore des quartiers de la banlieue nord de Tunis dont Sidi Bousaid. Le défunt a suivi des études à l'École des Beaux-Arts de Tunis avant d'entamer une carrière d'enseignant d'éducation artistique. R. I.

Quinzaine du cinéma algérien Les Algérois gâtés

C'EST DANS le cadre de l'animation de la ville d'Alger que l'Agence Algérienne pour le Rayonnement Culturel (AARC) et l'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organisent, en collaboration avec l'APC d'Alger-Centre, la manifestation «Ciné Bladi», une quinzaine autour du cinéma algérien. Cette manifestation culturelle, qui se déroulera du 24 janvier au 28 février 2015, verra la projection de films, qui ont tous comme points communs d'être des productions algériennes sorties ces 5 dernières années. «Parfums d'Alger» de Rachid Belhadj, «Titi» de Khaled Barkat, «Yema» de Djamilia Sahraoui, «Harraga Blues» de Moussa Haddad, «Le menteur» d'Ali Mouzaoui, «Fadhma N'Soumer» de Belkacem Hadjaj et le film documentaire «Abdelkader» de Salem Brahimi seront projetés tout au long de la manifestation et ce, au niveau de la salle Ibn Khaldoun et la salle Algeria.

F. H.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Petit théâtre de Ain Témouchent

Jusqu'au 7 février : Festival national de théâtre de marionnettes

L'espace d'exposition «La Baignoire»

Jusqu'au 28 février : Exposition de photos intitulée Chawar3

Salle Ibn Khaldoun

26 février : Concert musical animé par l'artiste jordanienne Macadi Nahhas

Salle Ibn Zeydoun

7 février : Concert de musique soufie animé par La troupe «Mother»
Musée public national du Bardo

Jusqu'au mois de mars : Exposition «Pouvoirs des perles d'Afrique» (collection de Tonia Marek).

Auditorium de la Radio Algérienne

Jeudi 5 février à 19h : Concert de musique classique. Christian Leotta interprète Ludwig van Beethoven. Entré sur invitation à récupérer à l'Institut culturel italien d'Alger ou à l'auditorium de la Radio algérienne.

Galerie d'Arts Aïcha Haddad

Jusqu'au 7 février : Exposition de peinture de l'artiste Abderrahmane Azougli.

Institut français d'Alger

Jeudi 5 février à 19h30 : Concert du groupe Mother
Salle Ibn Zeydoun de Riadh El-Feth (El-Madania, Alger)

Samedi 7 février à 19h : Concert du groupe Mother

Café littéraire de Béjaïa

Samedi 7 février à 14h : Le café littéraire de Béjaïa organise une rencontre avec les poètes Sabine Challal, Saeeda Otmane Tolba et Lazhari Labter, au Théâtre régional de Béjaïa.

Coup-franc direct



Laissons-les travailler !

Par Anouar M.

La déception passée, l'heure est maintenant à l'analyse de la situation pour espérer repartir du bon pied et corriger les lacunes qui ont été constatées lors de ce tournoi africain. En effet, il faudra penser maintenant à la manière de relever la tête pour aborder les prochains rendez-vous qui attendent l'équipe nationale avec plus de sérénité pour espérer réussir un bien meilleur parcours lors de la prochaine édition de la CAN. Faut-il pour autant chambouler les choses que ce soit au niveau du staff technique ou de l'effectif ? En fait, tout le monde sait que nous ne pouvons obtenir de résultats positifs que si on garde une certaine stabilité et qu'on tente d'améliorer ce qui n'a pas marché pour les éviter. C'est pour cette raison qu'il faut laisser le sélectionneur travailler dans la sérénité sachant qu'il a réussi de belles choses jusqu'à maintenant et que cet échec en CAN pouvait arriver à n'importe quelle équipe puisque les Verts ont joué de malchance. Gourcuff est un boss et il l'a prouvé lors de cette courte période où il avait pris l'EN et ce n'est pas cette sortie prématurée de la CAN qui devrait changer les données et l'emmener à laisser la sélection.

A. M.

Grand Tour d'Algérie-2015 de Cyclisme Tahmi prévient la FAC

La Fédération algérienne de cyclisme (FAC) doit "assumer pleinement ses responsabilités" et œuvrer à organiser dans les meilleures conditions la 5e édition du Grand Tour d'Algérie cycliste 2015, prévue du 6 au 31 mars, a souligné lundi à Alger le ministre des Sports, Mohamed Tahmi. «Chacun doit assumer ses responsabilités», a déclaré Tahmi en marge d'une rencontre avec des membres du Comité exécutif International des Jeux Méditerranéens pour évaluer le dossier de candidature de la ville d'Oran pour les JM-2021. Le président de la FAC, Rachid Fezouine, avait récemment révélé que les préparatifs pour l'organisation du GTAC-2015 ont seulement atteint 30%. «Ce n'est pas la première fois que l'Algérie organise ce tour. La Fédération doit travailler sur le terrain pour être prête» a



réagi Tahmi. La 5e édition du GTAC comprend 20 étapes avec dix épreuves inscrites autour de cinq wilaya étoilées et sont Blida, Sétif, Constantine, Annaba et Oran. Les organisateurs ont indiqué que le Grand Tour d'Algérie 2015 va se dérouler à travers 20 wilayas du pays, traversera près de 450 communes, avec la participation d'une vingtaine d'équipes. Inscrit au calendrier de l'Africa Tour de l'UCI, le Tour d'Algérie est régi par les règlements de la FAC et ceux de l'Union Cycliste Internationale (UCI).

Grand prix de Paris de lutte

5^e place pour Abderahim Sayeh

Le lutteur algérien Abderahim Sayeh a terminé à la cinquième place de la catégorie des 61 kg (lutte libre) du Grand prix de Paris de lutte qui a pris fin dimanche au Palais des Sports Robert-Charpentier de Paris. Après avoir passé le stade des huitièmes de finale, l'Algérien a perdu son combat des quarts de finale face à l'Iranien Iman Sadeghikoukand, vainqueur de la médaille d'or de la catégorie des 61 kg (lutte libre). L'Algérie a pris part au Grand prix de Paris de lutte (féminine, lutte libre et lutte gréco-romaine) avec six lutteurs (3 en lutte libre et 3 en lutte gréco-romaine). Organisé par la Fédération française de lutte, le Grand Prix de Paris a connu la participation de pas moins de 400 lutteurs de 42 nations. La sélection algérienne a été conduite par le staff technique national, composé des entraîneurs Bendjada Maazouz (lutte gréco-romaine) et Aoune Fayçal (lutte libre). Pour sa 2e année d'existence, le Grand Prix de Paris est un événement incontournable pour les lutteurs algériens qui profitent de cette occasion de se mesurer aux lutteurs de haut niveau.

Cross-country

Amina Bettiche 2^e en Afrique du Sud

L'athlète algérienne Amina Bettiche a décroché la 2e place au championnat d'Afrique du Sud de Cross-country, auquel elle a pris part samedi dernier, a indiqué lundi la Fédération d'athlétisme (FAA). «C'est une très bonne nouvelle, car ce résultat est encourageant en prévision des importantes échéances internationales, prévues en 2015» a déclaré le directeur des équipes nationales (DEN), Abdelkrim Sadou à l'APS. Bettiche (27 ans), spécialisée dans le 3000 steeple «est en stage de préparation en Afrique du Sud depuis près d'un mois» a encore révélé la FAA et elle a pris part au championnat national local pour jauger ses capacités et évaluer son taux de progression.



Christian Gourcuff, sélectionneur national «Certains leaders n'étaient pas au top»

Le sélectionneur national, Christian Gourcuff, a tenu hier une conférence de presse au centre de presse du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf, après l'élimination de l'EN de la CAN 2015 disputée en Guinée équatoriale.

Par Anouar M.

Le coach des Verts commencera par donner un bilan de la participation des Verts, avouant que les résultats ne correspondent pas vraiment à ses espérances et à celles des responsables de la FAF. «On savait que ça allait être difficile mais on est allé là-bas pour le titre. On était ambitieux et forcément déçu que ça se termine en quarts de finale», relèvera-t-il, tout en expliquant que ce match face à la Côte d'Ivoire peut être considéré comme une finale et c'est pour cela qu'il regrette ce but face au Ghana dans les derniers moments et qui aurait permis à l'EN d'éviter la Côte d'Ivoire en quarts de finale. Il dira qu'il y a eu d'abord ces deux premiers matchs disputés dans des conditions difficiles à Mongomo et d'ailleurs la CAF a délocalisé les matchs. Il est satisfait par contre du gros match face au Sénégal et même du rendement face à la Côte d'Ivoire, ce qui veut dire qu'il y avait eu une montée en puissance de l'équipe. Il reviendra sur ce match face aux Ivoiriens, affirmant que même l'adversaire a reconnu que l'EN avait fourni un bon match mais qu'il ne suffisait pas de dominer, rappelant qu'il y a un problème d'efficacité et reconnaissant aussi qu'il y a eu un certain laxisme dans les deux buts encaissés. Il dira qu'il y a les leaders de l'équipe qui n'étaient pas au top, citant les cas de Brahimi et Feghouli qui n'ont pas montré le même rendement que lors des éliminatoires. Le Breton a rendu aussi un vibrant hommage au capitaine Madjid Bougherra qui a décidé de mettre fin à sa carrière internationale après cette CAN. «Madjid a été exemplaire que ce



soit sur ou en dehors du terrain depuis que je suis en sélection nationale. Il n'était pas programmé pour jouer lors de ce tournoi mais il a été aligné après la blessure de Halliche et l'a fait d'une manière correcte. C'est un joueur qui aura marqué l'équipe nationale», a-t-il déclaré à son sujet. Il a tenu à répondre aux rumeurs qui ont couru sur le groupe et qui ne lui ont pas plu, selon ces dires, affirmant que le groupe a bien vécu et qu'il n'y a aucun problème même avec les remplaçants qui ont respecté ses choix.

Il a évidemment dit qu'il y aurait du renouvellement, soulignant le fort réservoir de joueurs algériens évoluant en Europe.

Il a souligné le problème de l'axe central de la défense qui du fait du forfait de Halliche jouait plus bas et empêchait de pratiquer le jeu voulu avec un pressing haut.

Il a indiqué qu'il avait besoin de plus de complémentarité dans le groupe, et se servira d'ailleurs de la tournée dans le Golfe avec des matchs face au Qatar et Oman pour faire des essais, mais qu'à l'avenir il travaillerait avec la fédération pour

se frotter à des sélections de plus grand calibre.

Il a insisté sur son fameux 4-4-2 et que pour réussir à s'imposer il faut développer son jeu, c'est un travail de longue haleine, soulignant les exemples des grandes nations comme l'Allemagne ou l'Espagne. Il a d'ailleurs dit que c'était la seule façon de gagner de façon certaine et pérenne. Pour ce qui est des A', il révélera qu'il y aura un rassemblement au mois de mars, ajoutant qu'il y a un décalage de niveau entre cette sélection des locaux et celle des A. Même s'il estime que le comportement de Soudani était déplacé, il soulignera que cela est dû au fait de quelques exigences du professionnalisme dont il parlait, arguant du fait que cette réaction ne pouvait pas venir d'un joueur formé en Europe connaissant les exigences du professionnalisme qui imposent le respect des choix du coach. Pour ce qui est de la non-incorporation de Djabou, même s'il reconnaît que c'est un joueur technique, les exigences du haut niveau font qu'il ne pouvait pas être aligné.

A. M.

CAN 2015

Des sanctions en vue contre la Tunisie

La Confédération africaine de football (CAF) se réunira mardi à Bata pour décider des sanctions à l'encontre du président de la Fédération tunisienne de football (FTF) Wadii Jarri «pour avoir vivement critiqué» la CAF et l'arbitre Mauricien du match Tunisie-Guinée équatoriale (1-2) comptant pour les quarts de finale de la CAN-2015, rapporte lundi une radio locale.

Selon Shems FM, la CAF a envoyé à la FTF une correspondance pour l'informer qu'une réunion se tiendra mardi 3 février, à partir de 11h, à Bata, en Guinée Equatoriale, pour décider des sanctions à l'encontre du Président de la FTF Wadii Jarri «pour avoir vivement critiqué» la CAF et l'arbitre Mauricien du match Tunisie-Guinée équatoriale, Seechurn Rajindraparsad, ainsi que les 23 joueurs sélectionnés, pour tentative d'agression sur l'arbitre susmentionné. L'arbitre mauricien avait accordé un penalty très sévère pour la Guinée équatoriale à l'ultime minute de la partie alors que la Tunisie menait au score (1-0).

Les Tunisiens menaient depuis la 70^e minute, grâce à Akaïchi, mais le penalty transformé par Balboa a permis à la Guinée équatoriale de revenir dans le match, avant de l'emporter (2-1), sur coup

franc, pendant les prolongations. Wadi Jarri a démissionné de la commission d'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations dont il est membre depuis mai 2013. A la fin de la rencontre, les joueurs tunisiens n'ont pas ménagé le directeur du jeu mauricien.

La FIFA ouvre une enquête sur le Sénégalais Sakho

La FIFA a décidé lundi d'ouvrir une enquête sur l'international sénégalais Diafra Sakho qui avait déclaré forfait pour la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2015 suite à une blessure mais qui a constamment joué avec West Ham. L'instance internationale a ouvert «une procédure disciplinaire contre le joueur et le club pour une possible violation du Règlement concernant le statut et le transfert des joueurs de la FIFA», précise la même source. «A ce stade, aucun autre commentaire ne sera fait», souligne la FIFA.

L'attaquant Sakho avait joué et marqué avec les Hammers en FA Cup le week-end dernier. Ce week-end, le manager de West Ham Sam Allardyce a décidé ne pas aligner Sakho contre Liverpool par précaution au vu de sa situation.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Importations

400 millions d'euros transférés illicitement via une banque privée



UN MONTANT de près de 400 millions d'euros ont été transférés de l'Algérie vers l'étranger, en 2013 et 2014, à travers une banque privée à capitaux étrangers activant en Algérie, ont confié hier des sources douanières à l'APS.

Ces opérations illicites ont été mises au jour suite à une vaste opération de contrôle lancée en mars de l'année dernière par les services douaniers dans le cadre de l'apurement des opérations d'importations.

L'élément déclencheur qui a alerté les services des douanes sur cette grosse affaire de fraude a été la hausse fulgurante du nombre des opérations d'importations domiciliées auprès de cette banque privée, explique la même source.

En l'espace de deux ans, cet établissement bancaire est passé de la 10^e à la 2^e place en termes de volume de financement du commerce extérieur, se classant juste après une banque publique qui finance les grandes opérations d'importations de produits alimentaires.

L'activité «anormale» de cette banque privée dans le financement du commerce extérieur a, alors, poussé les douanes à approfondir l'enquête qui a révélé de nouveaux éléments ayant fait l'objet d'un rapport détaillé transmis aux pouvoirs publics.

La première phase d'investigation a fait ressortir que plus de 30% des opérations importations de marchandises, domiciliées auprès de cette banque, étaient non identifiées et réalisées, pour la plupart, par des importateurs fictifs avec des registres du commerce loués.

Le procédé utilisé par ces importateurs fraudeurs pour transférer illicitement les devises à l'étranger consistait à établir deux factures différentes pour une même marchandise importée : la première est majorée et destinée à la banque pour pouvoir transférer un maximum de devises alors que la deuxième est minorée pour être présentée aux services des douanes afin de payer moins de taxes douanières. A titre d'exemple, une des opérations d'importation de

marchandises, dont le paiement du fournisseur a été effectué via cette banque étrangère, a été facturée au prix de 1,8 million d'euros pour la banque mais déclarée aux Douanes algériennes pour seulement 23 900 euros.

L'enquête des douanes s'est heurtée, au départ, au refus de cette banque de communiquer aux enquêteurs les informations relatives à ses clients suspectés, en arguant du fait que le secret bancaire auquel elle est tenue l'empêcherait de révéler des éléments d'informations pouvant fournir davantage de renseignements sur l'identité et l'activité de ses clients.

Ce refus de communiquer des informations sur de présumés importateurs fraudeurs par les banques était, auparavant, à l'origine du blocage de plusieurs enquêtes d'investigation enclenchées avant la mise en œuvre, en mars 2014, du nouveau système informatisé de l'apurement des importations, relèvent ces mêmes sources douanières.

Des enquêtes impliquant d'autres banques sont ouvertes dans le cadre de cette vaste opération d'apurement des importations mise en œuvre à la faveur du lancement d'un système d'informations reliant les douanes aux banques, qui permet un contrôle plus rigoureux des transferts de fonds vers l'étranger et destinés au paiement des importations.

Avec ce nouveau système d'information, les documents douaniers dont notamment le D10, qui atteste de l'arrivée de la marchandise, de sa valeur ainsi que des tarifs douaniers appliqués à l'importation, seront partagés en délais réels entre les douanes et les banques.

Ce système a permis de mettre fin à la gestion manuelle de ces documents, laquelle facilitait, de par le passé, leur falsification. Les mêmes sources précisent, en effet, que la falsification du D10 permettait aux fraudeurs de transférer vers l'étranger des sommes importantes en devises pour des opérations d'importations fictives.

Hatem D./APS

NOUVELLE VAGUE DE FROID SUR L'ALGERIE



Loumis

Djalou@hotmail.com

Béjaïa

La pénurie de carburant persiste

■ La wilaya de Béjaïa fait face, depuis une semaine, à une pénurie de carburants sans précédent. Les stations-service de Naftal et celles gérées par le privé sont prises d'assaut par les automobilistes.

Par Hocine Cherfa

On peut observer quotidiennement des files interminables de voitures près des stations-service à travers la wilaya. Ces files débordent même sur la voie publique sur plusieurs dizaines de mètres. Une situation qui a créé une psychose chez les automobilistes surtout les routiers. Conséquence : la circulation automobile a beaucoup baissé sur les routes de la wilaya. Les automobilistes tentent d'économiser le maximum d'essence pour leurs besoins d'urgence. Jusqu'à hier la situation n'était encore réglée. Dans la vallée de la Soummam, de très

longues files de voitures se sont constituées aux abords des stations-service. C'était le cas à Akbou, Tazmalt, Seddouk. Au niveau de cette commune, le transport scolaire était paralysé hier à cause de cette crise de carburant. Certains automobilistes affirment avoir attendu plus de trois heures, sans pouvoir faire le plein d'essence qu'ils ont tant espéré pour vaquer à leurs occupations. Ils ne comprennent pas «comment on importe du carburant, alors qu'on est un pays producteur de pétrole». Une interrogation émise à chaque fois qu'on parle avec un routier. Ce qui dénote de la frustration ressentie à cause de cette disette de carburant qui a

obligé des routiers à remiser leurs engins dans les parkings et les automobilistes à limiter leurs déplacements au strict minimum et en cas de nécessité seulement. Il y a lieu de noter que, selon Naftal, la pénurie est due aux intempéries. Deux navires ont été bloqués au port de Skikda d'où s'approvisionne l'entreprise de Béjaïa. Les navires ne pouvaient pas rallier la wilaya de Béjaïa à cause des vents qui soufflent très fort sur la wilaya depuis près d'une semaine. Les stocks de carburant ont beaucoup diminué et l'approvisionnement a été rompu pendant quelques jours. La situation devrait se normaliser dès la fin du mauvais temps.

H. C.

Pour dégradation de biens d'autrui à Alger

Trois ans de prison ferme requis contre 15 manifestants

TROIS ANS de prison ferme et 100 000 DA d'amende ont été requis hier par le tribunal correctionnel de Sidi M'hamed (Alger) contre 15 individus poursuivis pour «détérioration volontaire de biens d'autrui» perpétrée à Alger-Centre lors de la marche de protestation, le 16 janvier dernier, contre les caricatures blasphématoires de Charlie Hebdo.

Le verdict final sera prononcé la semaine prochaine.

Lors de leur audition, les 15 accusés, dont sept comparaissent en état de liberté provisoire, ont nié en bloc toutes les accusations qui leur sont imputées, notamment leur participation aux actes de destruction visant des vitrines de magasins ainsi que des locaux d'agences de voyage, situés sur le parcours de la marche du 16 janvier dernier.

Les actes de vandalisme ont visé des vitrines de magasins, la devanture d'un hôtel ainsi que des locaux d'agences de voyage, situés sur le parcours de cette marche organisée pour dénoncer les atteintes répétées contre le Prophète Mohamed et l'Islam, rappelle t-on.

La manifestation du centre d'Alger avait dégénéré en affrontements avec les forces de l'ordre déployées pour prévenir tout débordement. Des individus s'étaient alors attaqués à des magasins, détruisant leurs devantures.

Plusieurs arrestations avaient été opérées par les forces de l'ordre, dont des «cas-seurs».

Plusieurs arrestations avaient été opérées par les forces de l'ordre, dont des «cas-seurs».

Plusieurs arrestations avaient été opérées par les forces de l'ordre, dont des «cas-seurs».

Plusieurs arrestations avaient été opérées par les forces de l'ordre, dont des «cas-seurs».

Lamine H.